BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1688-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

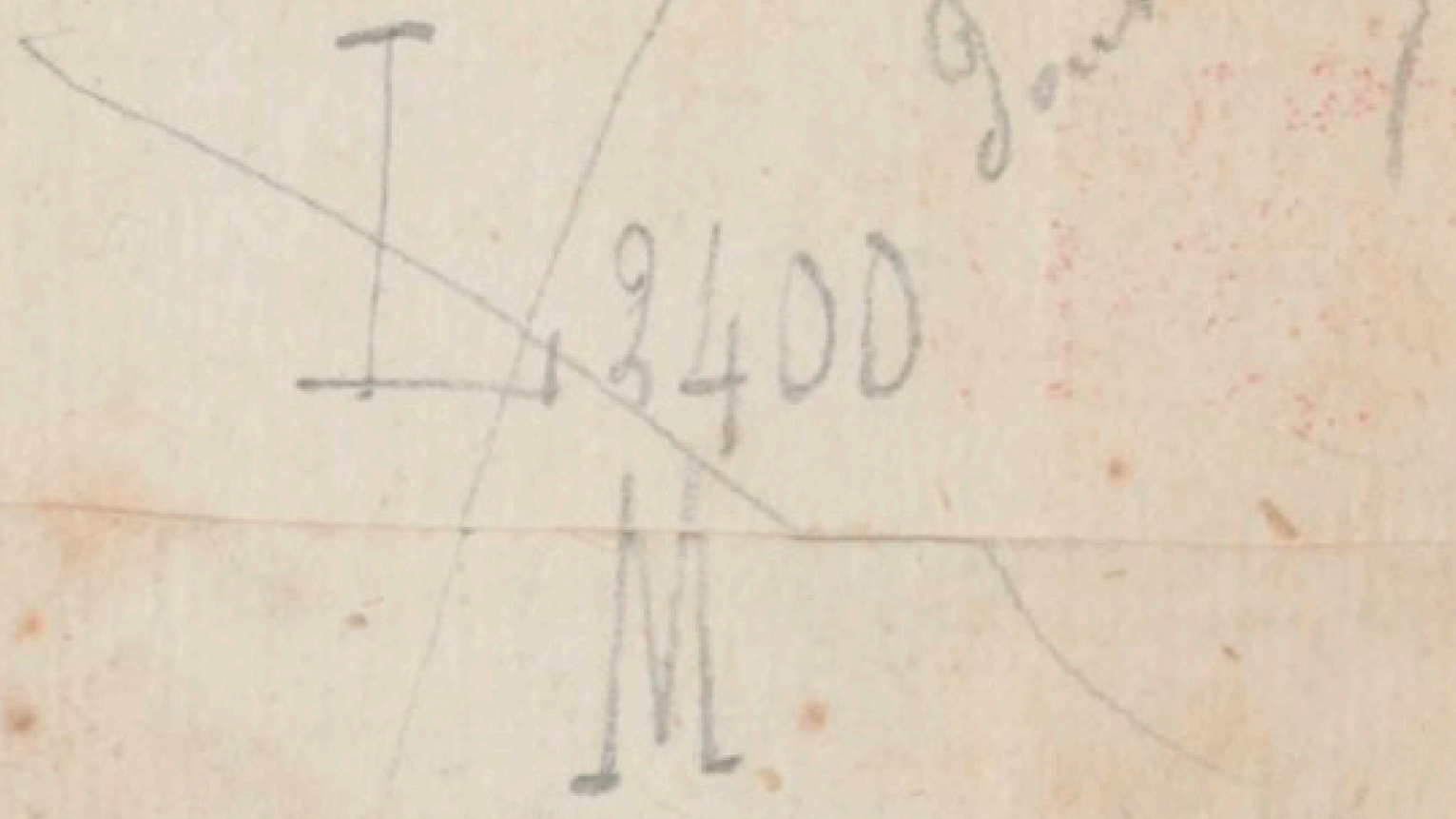
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu



Un 889

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

OCTOBRE 1688.

Divisé en deux Parties.

A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercіers, à la Juſtice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoyent, & sur

AVIS.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on faſſe ce qu'ils demandent. C'eſt fort peu de choſe pour chaque particulier, & le tout enſemble eſt beaucoup pour un Libraire.

Le ſieur Guerout qui debite preſentement le Mercure, a rétably les choſes de maniere qu'il eſt toûjours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui ſe font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à veudre icy le Mercure. Comme ces paquets ſeront pluſieurs jours en chemin, Paris ne laiſſera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il ſoit arrivé dans

AVIS.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toûjours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toûjours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme, & de les faire

AVIS.

porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'eſtre content.

OCTOBRE 1688.

JE ne dis rien de nouveau, Madame, en vous disant que toute la Terre est remplie de la reputation du Roy. Mille actions qui ébloüissent jusques aux Ja-

loux de ſa grandeur, leur arrachent les loüanges qu'il eſt impoſſible de refuſer à la verité. Elles ſont dans la bouche des Peuples les plus éloignez, dont les Souverains luy ont envoyé des Ambaſſadeurs pour eſtre témoins des merveilles de ſa vie. Ses Sujets qui luy doivent plus que les Nations Etrangeres, parlent à toute heure avec admiration de ſes grandes qualitez; mais quelques juſtes que ſoient les divers Eloges qui luy ſont donnez de toutes parts, il eſt certain que

l'on n'en voit point de meil-
leur gouſt, que ceux qu'on
trouve employez dans les
Ouvrages qui remportent les
Prix propoſez par les Acade-
mies des Gens de Lettres. Il
n'y en a aucune aujourd'huy,
qui ne choiſiſſe quelque ac-
tion de ce grand Monarque
pour le ſujet de ces Prix, &
comme la matiere eſt toû-
jours belle, que l'émulation
de ceux qui travaillent eſt
grande, & que les Juges ſont
fort éclairez, il ne faut pas
s'étonner ſi les Ouvrages de
cette nature ſont plus regu-

liers & plus achevez que beaucoup d'autres. Voicy celuy qui a remporté cette année le prix de Poësie, par le jugement de l'Academie Royale d'Angers. Elle avoit marqué pour sujet, les sentimens de respect & d'admiration dont les Peuples les plus éloignez ont donné des témoignages au Roy par de celebres Ambassades. La Priere que vous trouverez à la fin de cette Piece, est d'une obligation indispensable, & c'est par là que doivent finir tous ceux qui veu-

lent entrer dans cette sorte de lice.

ODE.

VOus, qui guidez nos pas au Temple de la Gloire,
Vous, sans qui les Mortels font d'impuissans efforts,
Sçavantes Filles de Memoire,
Inspirez-nous icy vos celestes transports.
On nous a veus sans crainte au milieu des alarmes
Faire entendre nos voix parmy le bruit des armes,
Et chanter les combats du plus grand des Vainqueurs.

Pourrions-nous demeurer dans u
honteux ſilence,
Quand les Peuples ſurpris de ſ
magnificence
Viennent de toutes parts admirer ſ
grandeurs?

S

C'eſt peu qu'Alger tremblant, q
Genes confonduë,
Viennent à ſes genoux ſoumett
leur fierté;
C'eſt peu que l'Europe éperduë
Ait veu mille Ennemis implorer ſ
bonté.
LOVIS, de ces ingrats dédaigna
les hommages
Demande à l'Vnivers de plus beau
témoignages
Que ceux que la frayeur & le tro
ble ont formez.
Il veut des ſentimens & d'amour
d'eſtime.

C'eſt de vous qu'il attend ce tribut
legitime,
Peuples, que ſa valeur n'a jamais
alarmez.

Si-toſt qu'avec cent voix la prompte
Meſſagere
Fait par tout retentir ſes faits pro-
digieux,
De l'un & de l'autre hemiſphere
Chacun vient contempler ce Heros
glorieux.
Dans ces brulans Climats où bornant
ſa carriere (lumiere,
Le Soleil va dans l'onde éteindre ſa
*Le More * impatient ne peut plus*
s'arreſter.
Il part, il fend les eaux d'une courſe
rapide,

* Les Ambaſſadeurs de Maroc.

Et ſurpris à l'aſpect de ce nouv
Alcide,
Il prefere LOVIS, au Fils de Iupite
&
*Sortez, * fiers Habitans des Cli*
mats de l'Aurore,
Traverſez pour le voir le vaſte ſei
des Mers,
Et vous direz avec le More
Que vous n'avez rien veu d'éga
en l'Vnivers.
Le pompeux appareil de ſa gloire é-
clatante,
Son eſprit, ſa bonté, paſſeront voſtre
attente,
Sur ſon auguſte front vous lirez ſes
hauts faits,
Vous verrez cette main qui lance le
Tonnerre,

* Les Ambaſſadeurs de Siam.

Aprés avoir calmé les fureurs de la Guerre,
Verſer mille faveurs dans le ſein de la Paix.

§

Quel ſpectacle déja ſur le bord de la Seine!
Ie vous vois obſerver ces Palais 1. *orgueilleux,*
2. *Ces Rivages* 3. *& cette Plaine*
Où Mars 4. *offre un azile au Soldat malheureux.* (*conde*
Cette grande Cité ſi belle & ſi fe-

1. Le Louvre, le College des Quatre-Nations, &c.

2. La Seine au ſortir de Paris eſt une des plus belles choſes du monde.

3. La Plaine de Grenelle.

4. L'Hôtel des Invalides.

Paris, vous paroiſt moins une Ville
qu'un Monde ;
Cent miracles divers s'offrent de tou-
tes parts,
D'Archimedes 5. nouveaux une
Troupe éclairée,
Vous fait porter les yeux dans la
voûte azurée
Où des feux 6. inconnus brillent à
vos regards.

&

Parmy tant de beautez que rien
ne vous arreſte,
N'y fixez pas long-temps vos regards
curieux.
Ce que Verſailles vous appreſte

5. L'Obſervatoire.

6. On fit voir aux Ambaſſadeurs de Siam les deux Satellites qu'on a découverts depuis peu.

N'eſt pas moins ſurprenant que le
Palais des Dieux.

Ce Louvre, ces Iardins, ces Figures
charmantes,
Ces Travaux, ce Canal, ces Ondes
jailliſſantes,
Ces Concerts, tout enchante en cet
heureux ſéjour.
L'art tout puiſſant y ſçait applanir
les Montagnes,
Et fait naiſtre des fleurs au milieu
des Campagnes
Où n'en pourroit former le bel Aſtre
du jour.

Mais ſi tout charme icy vos yeux
& vos oreilles, (ébloüis,
Si dans ce beau ſéiour vous eſtes
A l'aſpect de tant de merveilles,
Que ne ſera-ce point à l'aſpect de
LOVIS?

Hastez-vous d'approcher de son superbe Trône,
Voyez à ses costez & Minerve & Bellone
Maintenir les beaux Arts dans un parfait accord,
L'Iniustice & l'erreur à ses pieds enchaînées,
Et toutes les Vertus par sa main couronnées,
A l'abry pour jamais des outrages du sort.

S

C'est ainsi qu'adoré dans une paix profonde
Le plus sage des Rois, le plus grand des Mortels,
Salomon, vit la Terre & l'Onde
A sa haute sagesse élever des Autels.
Au bruit qu'en répandoit par tout la Renommée,

D'un genereux transport une Reyne animée
(Etats.
Sortit pour l'admirer du fond de ses
Quel seroit auiourd'huy l'excés de
sa surprise ,
Si ses yeux pouvoient voir ce que la
Terre épriſe
Aprés un ſi long âge admire en nos
Climats !

§

Mais quel trouble ſoudain , quelle
morne triſteſſe
Viennent forcer vos cœurs à pouſſer
des ſoupirs ,
Tandis qu'une vive allegreſſe
N'offre de tous coſtez que pompe &
que plaiſirs ?
Sans doute de LOVIS voſtre ame
poſſedée
D'un triſte éloignement ne peut ſouf-
frir l'idée ,

Vous quittez à regret des lieux si
pleins d'appas.
Mais un iuſte devoir au retour vous
engage,
Et l'Aſie a beſoin de voſtre témoi-
gnage
Pour croire des grandeurs qu'elle ne
comprend pas.

Allez, heureux temoins d'une ſi
belle vie,
Aux yeux de voſtre Prince en tracer
le tableau,
Tout l'Orient bruſle d'envie
D'apprendre le ſuccés d'un voyage
ſi beau.
Etalez ces vertus, dont la vive
lumiere
Va d'un nouvel éclat embellir l'Inde
entiere,
Vous devez ce treſor à la poſterité.

De l'Auguſte LOVIS éterniſez la
gloire,
Vos noms avec le ſien conſacrez
dans l'Hiſtoire,
S'ouvriront un chemin à l'immor-
talité.

PRIERE POUR LE ROY.

Source éternelle de lumiere;
Seigneur, exauce ma priere,
I'invoque ta bonté pour le plus
grand des Rois.
Répans touiours ſur luy ta ſageſſe
profonde,
Et l'on ne verra rien ſur la terre &
ſur l'onde
Qui ne ſoit ſoumis à tes loix.
Ce Prince qu'en tous lieux a ſuivy
la victoire,
Te conſacre tous ſes hauts faits,

Et met ſon bonheur & ſa gloire
A te faire regner au cœur de ſes
Suiets.
Que pourrions-nous, Seigneur, de-
mander davantage,
Sinon qu'aprés avoir accomply ton
Ouvrage,
Tu ne l'abandonnes iamais?

Cette Piece eſt de Mr l'Abbé de Maumenet, dont je vous ay envoyé un fort bel Ouvrage au commencement de ma Lettre du mois de Juillet dernier. J'ajoûte un Sonnet qui a eſté preſenté au Roy, & que Mr Mallement de Meſſinge, qui en eſt l'Auteur, a fait à ſon retour de

Rome. Vous ſçavez par pluſieurs Ouvrages que je vous ay envoyez de luy qu'il a beaucoup d'érudition, & qu'il ſçait faire autre choſe que des Vers.

VOus qui ſans redouter le danger
ny la peine,
Pour voir de l'Vnivers les plus beaux
ornemens,
Paſſez d'affreux rochers, ou bien
au gré des Vens,
Dans un fragile bois, coupez l'hu-
mide Plaine;

Si ſur les bords du Tibre un pareil ſoin vous mene,
Afin d'y contempler dans ces vieux
Monumens,

Sur des Marbres ſauvez de l'outrage des temps,
Les reſtes orgueillcux de la grandeur Romaine;

A

Aprés avoir loüé les Siecles des Céſars,
Tournez ſur celuy-cy vos curieux regards;
Vous ne vanterez plus ce que l'Hiſtoire admire.

S

Vos eſprits éclairez & vos yeux ébloüis
Obligeront enfin voſtre bouche de dire,
Qu'on n'a jamais rien veu de ſi grand que LOVIS.

Je vous ay appris il y a déja longtemps que le jour de

de Saint Loüis de l'année derniere, la Communauté des Marchands de la Ville de Poitiers avoit fait ériger à ſes dépens une Statuë du Roy, dans la plus grande & plus belle Place de la Ville, qui a quitté le nom de *Marché vieil*, qu'elle avoit auparavant, pour prendre celuy de *Place Royale*, à cauſe du glorieux ornement qu'elle poſſede. Cette meſme Compagnie des Marchands a donné cette année, au meſme jour de Saint Loüis, de nouvelles marques de ſon zele

pour la gloire de cet Auguſte Monarque, & de ſa juſte reconnoiſſance de la protection qu'il daigne accorder à tous les Negocians de ſes Etats. Ils ont fait mettre un Buſte de Sa Majeſté, relevé en or, ſur la porte & principale entrée de leur Juriſdiction Conſulaire, appellée vulgairement *la Cour des Marchands*. Ce Buſte a deux autres Figures en relief à ſes coſtez; l'une eſt de Themis tenant dans ſa droite une épée; & dans ſa gauche la balance, ſymbole de la Juſtice, &

l'autre Figure eſt celle de la Prudence qui preſente au Roy une Couronne. Cette erection ſe fit avec des acclamations extraordinaires, & aux cris de *Vive le Roy*, accompagnez d'un concert de Voix & d'Inſtrumens. La Ceremonie fut ſuivie d'une Meſſe chantée en Muſique dans la belle Chapelle de la Cour des Marchands, qui fut ce jour-là richement ornée. Tous les Marchands s'y trouverent en Corps. Mr Foucault, Intendant de la Province, dont le zele ne peut

eſtre plus ardent pour tout ce qui regarde le Roy, ne manqua pas de s'y rendre. Il y vint accompagné de Mr le Preſident du Preſidial, & de pluſieurs autres Perſonnes de qualité. La Meſſe eſtant achevée, on chanta le *Te Deum* & l'*Exaudiat* enſuite. Le reſte du jour fut employé à des réjoüiſſances que les Marchands aſſemblez en Corps firent dans leur Maiſon commune. On y entendit pluſieurs concerts d'Inſtrumens, qui durerent juſques à minuit, & l'on en tint toutes

les portes ouvertes, afin que tout le monde puſt prendre part à la Feſte.

Quoy que l'uſage de France n'ait jamais eſté de celebrer le jour de la naiſſance des Rois, comme on y fait tous les jours des choſes extraordinaires pour un Monarque auſſi diſtingué que LOUIS LE GRAND, cet uſage a commencé à s'y introduire depuis quelques années. Il y a beaucoup de juſtice à faire ces ſortes de Feſtes pour la naiſſance des Princes, puis que les Parti-

culiers en faiſoient autrefois pour des Perſonnes privées. Ils celebroient ces naiſſances par des ſacrifices, & afin que la beauté de ces jours ne fuſt pas ſoüillée par le mélange du ſang des victimes, on y répandoit ſeulement du vin. Cet uſage s'étendit juſqu'à celebrer le jour de la fondation des Villes, ce qu'on appelloit *Paliles*, ou *Pariles*; & comme il ne trouvoit pas proprement ſa place dans la mediocrité de ces ſortes de ſujets, il paſſa enfin juſques aux Princes. On ne

ſe contenta pas de faire des Feſtes pour ſe réjoüir de leur naiſſance, on fit de pareilles ceremonies pour marquer le jour que leur Empire avoit commencé. Mr le Preſident de Trobat, Intendant du Rouſſillon, mieux inſtruit que perſonne de tout ce qui s'eſt paſſé dans l'Antiquité, renouvelle tous les ans cette maniere de Feſte le 5. de Septembre, jour de la naiſſance du Roy; & comme la reduction de Perpignan ſous l'obeiſſance de Loüis XIII. & la réunion de ce Pays-là

à la Couronne, ſe fit le 9. de ce meſme mois, il joint dans ſon zele la grandeur de ces deux journées ſi proches l'une de l'autre, pour une ſeule réjouïſſance, afin d'inſpirer aux Peuples du Rouſſillon ce qu'ils doivent ſentir, & pour la naiſſance de leur Prince, & pour le bonheur d'eſtre rentrez ſous la domination de leurs premiers Maiſtres. Ainſi le 4. du mois paſſé, la ceremonie de cette Feſte fut annoncée pour le lendemain, ſelon la coutume du Pays, par les Crieurs publics à cha-

val, au bruit des tambours &
aux ſanfares des trompettes
de la Ville. Ces trompettes
& ces tambours recommen-
cerent à ſe faire entendre le
matin du jour ſuivant, &
un grand Peuple accourut à
la Place de la Loge, qui ſe
trouva tapiſſée de bout en
bout. L'Hoſtel de Ville qui
fait une des faces de la Loge,
fut paré dedans & dehors
avec une magnificence ex-
traordinaire. A coſté de l'en-
trée de cet Hoſtel, M^r l'In-
tendant avoit fait faire une
niche à la ruſtique garnie de

verdure, du milieu de la-
quelle, & du bout d'un Sce-
ptre terminé par une Fleur
de Lys, ſortoit une fontaine
d'excellent vin, qui tomboit
dans un baſſin, qu'on avoit
pratiqué au deſſous, & où le
vin regorgeoit pour tout le
Peuple qui en vouloit boire.
Beaucoup de Tableaux & de
Figures faiſoient connoiſtre
qu'on avoit dédié cette jour-
née à la gloire du plus grand
Prince du monde. A neuf
heures du matin, le Conſeil
Souverain de ce Pays-là ſor-
tit du Palais en robes rouges.

A la teſte eſtoit Mr le Comte de Chaſeron, Lieutenant General de la Province, au milieu de Mrs les Preſidens de Sagarre & de Trobat. Les Conſeillers, & les autres Officiers marchoient enſuite. Ils eſtoient ſuivis de l'Univerſité de la Ville dans ſes habits de ceremonie, & le College des Avocats fermoit cette marche. Toute cette Troupe ſe rendit au bruit des tambours & des trompettes, à l'Egliſe Cathedrale de Saint Jean, où Mr l'Eveſque de Perpignan officia. Il celebra

Monestay.

la Messe en habits Pontifi-
caux, & elle fut chantée par
quatre Chœurs de Musique,
placez en differens endroits
de l'Eglise. On ne l'eut pas
plûtost commencée qu'on
entendit une décharge de
Boëtes que l'on avoit rangées
tout autour. La mesme dé-
charge se fit à l'élevation &
à la fin de la Messe, aprés la-
quelle le Pere Vaisfiere, Cor-
recteur des Minimes, monta
en chaire, & parla d'une ma-
niere fine & delicate qui luy
attira beaucoup d'applaudis-
semens. Il fit voir l'obliga-

tion qu'ont les Sujets de mê-
der à la crainte de Dieu l'hon-
neur & l'obeiſſance qu'ils
doivent à leur Souverain. Les
Colonels & autres Officiers
des Troupes, aſſiſterent à
cette Ceremonie avec toute
la Nobleſſe du Pays Les Con-
ſuls & Officiers de Ville s'y
trouverent auſſi avec leurs
livrées, & quand tout fut
achevé, le Conſeil Sou-
verain retourna au Palais
dans la meſme pompe qu'il
eſtoit venu. Mr l'Intendant
de Trobat donna enſuite un
magnifique repas à Mr le

Comte de Chaſeron, aux Colonels, & aux Officiers les plus conſiderables des Troupes. Deux grandes tables, chacune de vingt couverts, furent ſervies avec beaucoup d'abondance & de propreté, & tous les Conviez beurent debout à la ſanté du Roy. Pendant le repas il y eut de tres-beaux Concerts de Muſique, de Violons, & de Flûtes douces. On fit des réjoüiſſances publiques dans tout le reſte du jour, & ce ne furent que danſes à la Place de la Loge.

Quatre échafauts qu'on avoit
reſſez aux quatre coins,
ſtoient remplis de Hautbois
z de Flûtes douces, & les
Trompettes interrompoient
e temps en temps cette har-
nonie. Les Dames placées
ux Balcons de l'Hoſtel de
Ville, & aux feneſtres de
outes les Maiſons qui abou-
iſſent à cette Place, y fai-
oient un agreable ornement.
Lors que la nuit fut venuë,
n entendit une décharge du
Canon de la Ville & de la Ci-
adelle, & plus de mille flam-
eaux furent allumez ſur cet-

cette Place. Les feux de joye augmenterent la clarté, & divers feux d'artifice donnerent en l'air un agreable spectacle. Toute la Ville fut illuminée, & pendant que tout y estoit en mouvement, Mr l'Intendant fit servir aux mesmes Officiers qu'il avoit déja traitez, une Collation des plus magnifiques. Aprés cela, on se rendit à l'Hostel de Ville, où il y eut un bal public. Toutes les Dames y vinrent parées, & les liqueurs & les confitures n'y manquerent pas. La profusion que

l'on en fit parut extraordinaire, & l'on donna mille loüanges à Mr le Preſident de Trobat, qui avoit fait voir tant de zele à celebrer la naiſſance de noſtre Auguſte Monarque.

Les Echecs eſtant regardez comme un exercice noble beaucoup plus que comme un Jeu, ce que je vous ay déja envoyé touchant la maniere d'y jouër, a eſté ſi bien receu, qu'on m'a adreſſé de nouveaux Avis dont je vous fais part.

NOUVELLE SUITE
d'Avis aux Joüeurs d'Echecs.

LXXXI.

S'Il ſe rencontre au mi-
lieu du Jeu, que voſtre
Chevalier eſtant à la qua-
triéme Caſe de la Dame de
l'autre, & que cette Dame
ſe trouve à la cinquiéme Caſe
de ſa tour, dans le meſme
travers que ſon Roy, pouſ-
ſez voſtre Fou quoy que non
appuyé, entre ſon Roy &
elle, il faudra que cette Dam
vous prenne, pour oſter ſon
Roy d'Echec, & voſtre Che

valier prenant alors le pion de ſon Fou, mettra le Roy de l'autre en Echec, & donnera en meſme temps ſur la Dame, qui ne pourra éviter d'eſtre priſe.

LXXXII.

Dans le Jeu du Gambit, lors que vous avez avancé le pion de voſtre Chevalier deux Caſes, pour ſoûtenir voſtre pion, qui a pris celuy de l'autre, ne pouſſez pas voſtre pion ſur le Chevalier de l'autre qui s'eſt avancé; c'eſt un faux coup, dont la ſuite cauſe la perte du Jeu.

LXXXIII.

Quand voſtre Dame ſe trouve preſſée par le Chevalier de l'autre qui donne deſſus, ſans qu'elle puiſſe ſe remuer en lieu où elle ne ſoit pas en priſe, ſi ce Chevalier ſe trouve devant ſon Roy, mettez une de vos pieces qui donne ſur ce Chevalier, il ne pourra prendre voſtre Dame, car ſon Roy ſeroit en Echec, & vous au premier coup, vous prendrez ſon Chevalier, ce qui dégagera voſtre Dame.

LXXXIV.

On ne ſçauroit mener à

Dvme avec la tour, un pion qui reſte, ſi l'autre a ſon Roy proche ce pion, & ſa tour derriere: c'eſt là un refait.

LXXXV.

Lors qu'il ne vous reſte qu'un Fou à la fin du Jeu, tenez vos pions ſur des Caſes de la meſme couleur que ce Fou, juſqu'à ce que vous ayez amené voſtre Roy auprés d'un d'eux, pour le conduire à Dame.

LXXXVI.

Si vous avez une piece enfermée, dont vous ne pouvez éviter la priſe, tâchez de

reparer cette perte, soit en avançant un pion qui va à Dame, soit en avançant un dessein que vous aviez formé.

LXXXVII.

Quand on vous donne un pion à prendre par le vostre, remarquez si en le prenant cela n'ouvre pas la rangée aux pieces de l'autre, comme Dame, Tour, ou Fou, & si cela ne découvre pas vostre Roy, car en ce cas-là, loin de prendre le pion de l'autre, il faut pousser plus avant vôtre pion, & de ce pion-là, vous en ferez une barriere avec ce qui le soutient.

LXXXVIII.

Lors qu'il vous manque
ne Tour, pour doubler cel-
e que vous avez conduite
vec un Chevalier dans la
ngée des pions de l'autre,
menez encore un Chevalier,
z vous matterez ſon Roy
ans la derniere Caſe de la
ngée où il a roqué.

LXXXIX.

Le Fou eſtant ſujet dans
s premiers coups du Jeu à
ſtre renfermé dans ſes pro-
res pions par ceux de l'au-
re, il faut avancer le pion
e la Tour une Caſe, pour

luy faire une place de re
ſerve.

XC.

Jouëz avec un air libre &
hardy, car lors qu'on crain
celuy avec qui l'on jouë
ſans dire que la peur fair de
illuſions, elle porte à prendr
des précautions qui gênen
& qui gaſtent le Jeu.

XCI.

Si vous jouëz toûjours vî
te, il vous échape bien de
coups qui ne ſe peuvent voi
d'abord, & quelquefois o
fait de groſſes fautes. Si vou
rêvez trop, vous fatiguez ce
luy

uy avec qui vous jouëz, &
ous vous ébloüiſſez vous-
meſme. La main peut ſeule
oüer les premiers coups, l'eſ-
prit doit penſer dans le mi-
ieu du jeu où ſe font les
grands deſſeins, & où ſe ren-
contrent les coups difficiles;
& ſur la fin il faut bien re-
garder à chaque piece qu'on
ouë, pour ne faire aucune
berte, & pour ne pas man-
quer le coup qui ſe rencon-
re, car aprés cela il n'y a plus
le reſſource.

XCII.

Le Pion de voſtre Tour

avancé jusqu'à la troisiém
Case de la Tour de l'autre d
costé qu'il a roqué, pourr
servir à luy donner mat ave
vostre Dame.

XCIII.

Il ne faut pas avancer d'a
bord le Pion de la Dame
non plus que celuy du Fo
du Roy, ce sont comme deux
Gardes du Corps qui empes
chent les premiers échec
qu'on pourroit luy donne
des deux costez.

XCIV.

Lors que vous avez avanc
le Pion de vostre Roy deux

Cases, le Chevalier du Roy à la troisiéme Case du Fou, & le Fou à la quatriéme Case du Fou de la Reine, qui est une bonne maniere d'ouvrir le jeu, avancez le Pion du Fou de la Reine en Case, afin de faire passer vostre Reine derriere le Fou de vostre Roy, vous ferez par ce moyen une attaque fâcheuse à l'autre.

XCV.

Empeschez l'autre de roquer autant que vous le pourrez, en commençant à luy donner des échecs; car vous

pouvez enſuite l'obliger de ſortir de ſa rangée, & ſe trouver avoir derriere luy ſes Pions, qui doivent eſtre au devant; vos pieces qui viendront tomber ſur luy, enfin l'enfermeront & luy donneront mat.

XCVI.

Quand le Fou de l'autre eſtant dans ſa place, vous empêche d'approcher voſtre Dame dans le meſme travers, pour donner échec, & pour ſuivre voſtre premier deſſein, prenez avec vôtre Fou le pion de ſon Chevalier, car alors ou

il laiſſera voſtre Fou, qui prendra ſa Tour; ou s'il prend voſtre Fou, vous aurez la liberté d'approcher voſtre Dame, & de continuer juſqu'à ce qu'il ſoit mat.

XCVII.

Quand l'autre n'a remué ny ſa Dame, ny ſon pion, ny le Fou ny le Pion du Roy, & que le pion de ſon Fou ſe trouve avancé, perdez pluſieurs pieces, juſqu'à voſtre Dame meſme, pour trouver le moyen de faire aller voſtre Fou dans le travers donner échec & mat

au Roy, ne pouvant se couvrir.

XCVIII.

Quand l'autre a roqué, avancez un Chevalier vers luy, s'il pousse le pion de sa Tour une Case sur vostre Chevalier, poussez le pion de vostre Tour deux cases, car s'il prend vostre Chevalier avec son pion, vous reprendrez son pion avec le vostre, & par ce moyen donnerez lieu à vostre Dame de se venir joindre avec vostre Tour, & de matter l'autre.

XCIX.

Il eſt bon aprés avoir roqué, de mettre à l'autre coup voſtre Tour à la caſe du Roy.

C.

Lors que vous avez trois pions qui vont à Dame, & qui ſont éloignez de voſtre Roy, qui eſt occupé à empeſcher ceux de l'autre de damer, il faut qu'ils ſe trouvent ſur la fin en triangle, & alors pouſſez le pion de la Tour à Dame, le Roy de l'autre le prendra ; & vous aprés pouſſez le pion du Fou

à Dame, qui luy donnera mat.

CI.

Lors que vous faites une découverte pour prendre une grosse piece qui n'eſt pas appuyée, ſi l'autre couvre l'échec d'une piece qui peut prendre la voſtre, prenez cette piece là, quand meſme ce ne ſeroit qu'un pion, car vous ſerez aſſez à temps pour prendre celle pour laquelle s'eſt fait la découverte.

CII.

On ne peut donner mat avec un Chevalier ſeul, s'il

me reſte à l'autre aucune pie-
ce ; mais s'il a un pion qu'il
conduit à Dame ; que ſon
Roy ſe trouve à la derniere
caſe de la Tour, & ſon pion
à la caſe derniere, & que
voſtre Roy ſoit à la caſe de
voſtre Fou, mettez voſtre
Chevalier à la ſeconde caſe
de voſtre Fou devant voſtre
Roy, il mattera l'autre.

CIII.

Quand il reſte à chacun
ſa Dame avec le Roy, celuy-
là gagnera, qui donnera le
premier échec, & reduira
l'autre à mettre ſon Roy à la

caſe du Chevalier, & ſa Dame à la caſe du Fou ; car s'il a conduit ſon Roy à la troiſiéme caſe du Chevalier de l'autre Roy, & ſa Dame à la deuxiéme caſe du Roy de l'autre, il luy donnera mat au premier coup, ou au ſecond, ſi l'autre perd ſa Dame.

CIV.

Ceux qui étudient les diverſes manieres de joüer du Carrera, du Saliva, & du Calabrois, doivent remarquer certains faux coups qu'ils font faire à celuy qu'on veut qui perde.

Aprés vous avoir parlé dans plusieurs Lettres des avantages qu'on tire des eaux minerales pour beaucoup de maladies, je vous envoye aujourd'huy une description des Bains d'Aix en Savoye, qui a esté leuë icy avec plaisir. On m'assure que la peinture des lieux y est fort juste.

BAINS D'AIX EN SAVOYE.

C'Eſt dans la Ville d'Aix que je
paſſe mes jours,
De ces brulantes eaux j'attens tout
mon ſecours.
L'Auteur de l'Vnivers qui les pouſſe
& les guide,
A mis dans leurs conduits une flâme
liquide,
Dont les membres perclus où manque
la chaleur
Reçoivent dans lenrs nerfs une nou-
velle ardeur.
Ces canaux ſouſterrains qui portent
dans leurs veines

vec l'ardeur du feu le criſtal des
fontaines,
ortent en meſme temps par un effet
ſoudain
ux maux les plus cachez un Re-
mede certain.
Les Romains autrefois, Maiſtres de
tout le Monde,
ûmirent à leurs loix cette terre fe-
conde,
*t ce qui reſte encor * de pompeux*
Monumens
ont ils ornoient les lieux de leurs
Gouvernemens,
'ous eſt de leur grandeur une mar-
que éclatante,
'ais ces Bains merveilleux, & dont
l'eau ſuprenante

** On voit les reſtes d'un ancien
'emple & d'un Arc de Triomphe.

Dans ſon brazier liquide enferman
tant d'effets, (ſecrets
Confond du Medecin & l'art & le
Ces Bains jadis ſans doute en leu
riche ſtructure
Faiſoient voir comme l'art peut orne
la nature,
Et ces Vainqueurs inſtruits du ſecre
de ces eaux (travaux
S'y venoient delaſſer de leurs noble
De bleſſures couverts, bien ſouven
ſans autre ayde
Ils y trouvoient enſemble, & plaiſi
& remede,
Et gueris de leurs coups, fort ſain
& bien remis,
Retournoient attaquer de nouveaux
Ennemis.
*Fort proche de ce lieu dort un Lac**
pacifique,

* Le Lac du Bourget.

Dont le bord eſt charmant autant
qu'il eſt ruſtique ;
Son onde a la couleur de celle de la
Mer ,
Sans en avoir pourtant ny l'odeur
ny l'amer.
C'eſt une eau tranſparente , où l'œil
pourroit ſans peine
Penetrer juſqu'au fond de ſa paiſible
arene ,
Si l'obſtacle qu'y met ſa grande
profondeur
Pouvoit permettre à l'œil d'en per-
cer la hauteur.
Parmy tant de poiſſons dont tout ce
Lac abonde ,
*Le * Lavaret ſe plaiſt ſeulement dans*
cette onde ,

* Eſpece de Poiſſon qu'on ne trouve que dans ce Lac.

Et luy ſeul, dédaignant de nager en
autre eau,
Par tout ailleurs eſt rare autant qu'il
eſt nouveau,
Ainſi que le Phenix unique en ſon
eſpece, (*ſans ceſſe.*
Conſtant dans ſa demeure il y reſte
Des deux coſtez du Lac, des Ro-
chers ſourcilleux
Elevent à l'envy leurs teſtes iuſ-
qu'aux Cieux,
Et de Rocs inégaux reſſerrant le ri-
vage, (*paſſage.*
Par des ſentiers étroits limitent le
Du coſté du couchant on voit le Mont
du Chat,
Qui ſemble avec les Cieux vouloir
livrer combat.
C'eſt des flancs de ce Mont que ſort
cette * *Fontaine*

* La Fontaine des Merveilles.

Celebre, & merveilleuse en sa course
incertaine.
En retenant icy le cristal de ces eaux,
Ailleurs hors de son sein les poussant
à grands flots,
Cette onde tantost libre & tantost
prisonniere
Fournit à raisonner une riche ma-
tiere.
Soit qu'en prenant d'abord son cours
dans un détroit
Pour son flux abondant trop petit,
trop étroit,
Cette eau qui pour sortir tente mille
entrepriſes
Ne puisse s'échaper qu'à diverses re-
prises,
Ainsi que dans un vase où le col
resserré,
Ne donne à la liqueur qu'un cours
reiteré,

Soit que cet élement s'amaſſant goute
à goute
Se dégorge par fois, par fois ceſſe
ſa route,
Suivant qu'un Reſervoir dans le Ro
enfermé
Par la chute des eaux eſt ouvert ou
fermé,
Ou ſoit que l'eau venant de la neige
fonduë
Dans de certains détours ſoit par foi
retenuë,
Ou que l'air introduit dans ſon étroi
Canal
N'en puiſſe fondre aſſez pour faire
un cours égal,
Ou bien qu'une vapeur trop épaiſſe
& groſſiere
A ſa route s'oppoſe ainſi qu'une Bar
riere, (*reflux*
Soit qu'ainſi que la Mer elle faſſe un

ou que dans ſon Canal certains vers
retenus
Luy ferment tour à tour, & donnent
le paſſage
Dans ce flux inconſtant la raiſon fait
naufrage.
*En la meſme Contrée un Temple **
auguſte & vieux
Que ſervent à l'envy de ſaints Re-
ligieux,
Conſtruit aprés que l'art eut perdu
tout ſon luſtre,
Fait voir l'Antiquité d'un Edifice
illuſtre.
Dans ce Temple ancien ſous de riches
Tombeaux
Des Princes Savoyards ſont enfermez
les os.

* L'Abbaye de Haute Combe.

Invincibles Ayeux de cette ieune *
Alteſſe,
En qui la vertu brille avecque la ſageſſe.
Aux deux extremitez du Lac & de ces Monts
S'étendent de plaiſans & fertiles Vallons,
Où ſans beaucoup de peine & ſans grande culture
Le terroir abondant produit avec uſure,
Et les effets divers de ſa fecondité
De ces aimables lieux maintiennent la beauté.
Des Ruiſſeaux ſerpentans dans cos Plaines charmantes
Y forment de Criſtal des veines ondoyantes,

* Monſieur le Duc de Savoye.

Et de hauts Peupliers nourris par la
fraîcheur
De l'humide rivage éloignent la
chaleur.
D'un costé, de Ceres se fait voir la
richesse
D'autre costé, Bacchus inspire l'alle-
gresse,
Et tous deux de concert conspirent
tour à tour
A qui rendra feconds les Costeaux
d'alentour.
Flore dans la Prairie amene la
verdure,
Et les Nymphes des eaux y font un
doux murmure.
D'un autre costé Pan avec les Dieux
des Bois, (*choix.*
De cent lieux differens a fait un iuste
Voilà l'endroit, Oronte, où ie fais
ma retraite,

Trop heureux ſi i'y trouve une ſanté parfaite ,
Et ſi l'eau redonnant malgré les Medecins
Vne vigueur entiere à mes membres mal-ſains ,
Ce bonheur rempliſſant enfin mon eſperance
Me fait ioüir bien-toſt de ta chere preſencc.

Le Roy qui donne des ſoins continuels à ce qui regarde la gloire & la ſeureté de ſon Eſtat , ne ſonge pas moins aux choſes qui peuvent contribuer aux avantages & à la commodité de ſes Sujets. Ainſi , ſoit en Paix , ſoit en

Guerre, il veille à tout, il pourvoit à tout, & ſes affaires ne ſont jamais en danger d'eſtre alterées. Le grand travail du prolongement du pont de Perpignan, ſur la Riviere de Latet, ayant eſté propoſé, Sa Majeſté en a gouſté les raiſons, & a donné ſes ordres pour le faire commencer. On remediera par là aux frequentes inondations qui arrivent dans ce Pays-là par lac hute des eaux qui deſcendent des montagnes. Cette Riviere, qui n'eſt proprement qu'un torrent,

prenant ſa ſource du coſté du Mont-Loüis, la hauteur du terrain du coſté de Saint Eſteve contribuë extremement au débordement de l'eau ſur la campagne. C'eſt pour cela qu'on doit faire des digues & des épies de l'autre coſté de la Riviere pour la retenir dans ſon lit, & pour mettre la campagne en ſeureté contre les ravages que ces inondations y font ordinairement trois ou quatre fois l'année. Comme elles ont ſouvent fermé le paſſage aux Courriers qui apportoient

portoient les ordres du Roy, en sorte que M^r l'Intendant de Trobat, pour n'en pas retarder l'execution, a esté obligé de faire passer plusieurs fois des hommes à la nâge, qui mettoient les paquets de la Cour sur leur teste, ce qui arrivant dans un temps de guerre, pourroit avoir des suites fâcheuses pour le service de Sa Majesté, cet obstacle cessera lors que le pont aura esté prolongé. Joignez à cela que le Commerce qui vient presque tout du costé de France, a esté souvent in-

terrompu, les Marchands, & autres gens d'affaires ayant esté arrestez quelquefois cinq ou six jours dans les lieux voisins de la Ville avec beaucoup d'incommodité, en attendant que les eaux baissassent. La Ville mesme a aussi beaucoup souffert en plusieurs occasions, les Payſans n'y pouvant apporter de vivres, & les Habitans manquant de bois, & des autres choses necessaires pour la vie. Toutes ces raisons ont obligé Mr de Trobat à faire commencer un si utile tra-

vail ſi-toſt qu'il en a receu les derniers ordres de Sa Majeſté. Ce prolongement ſera le cent trente-cinq toiſes de longueur ſur ſeize pieds de largeur, à commencer depuis le parement de la pile de la derniere arche de l'ancien pont. Il commencera par une chauſſée qui aura trente toiſes de longueur, ſuivie de trois arches, qui avec leurs piles, bajoyers ou culées auront vingt-cinq toiſes de long. Cela ſera continué tout de ſuite par une autre chauſſée de la longueur de

vingt-cinq toiſes, aprés laquelle il y aura trois autres arches de la meſme longueur & ſtructure que les premieres, ce qui ſera finy & terminé par une autre chauſſée qui aura vingt-huit toiſes de long. On travaille preſentement à l'excavation du terrain pour la premiere chauſſée, & à la fondation de la pile qui doit ſoutenir les trois premieres arches; & comme l'eau de cette Riviere accoutumée au ravage, & ennemie des bornes qu'on luy veut donner, fait renaiſtre ſes

fources pour empeſcher la fondation de cette pile, le principal ſoin a eſté de vuider ſes eaux pour parvenir à cette fondation; mais nonobſtant cette reſiſtance on n'a pas laiſſé de planter cent dix pilots, & ſoixante ou quatre vingt palplanches autour des pilots, qu'on enfonce dans la terre par trois marmoutons, qui les ont mis déja au niveau du grillage. Huit moulins à chapeler travaillent inceſſamment à vuider les eaux renaiſſantes, & trois cens quatre-vingt hommes

qui ſe relevent de demy-heure en demy-heure, ſont employez à bien affermir cette fondation. On doit travailler au premier jour à la maçonnerie, & l'on verra bientoſt élever ſur la terre, malgré la reſiſtance de l'eau, ce ſuperbe baſtiment, qui fera paſſer à la poſterité le nom & la gloire de ſes Auteurs. Les Dames de la Ville font leur Cours de ce coſté-là, & tous les Etrangers qui arrivent, viennent admirer la beauté de ce deſſein.

Nous avons appris la mort

de Dame Anne de Choiſeul-de Pralain, Abbeſſe de Noſtre-Dame de Troye. Elle entra dans la Religion au mois de Septembre 1609. âgée ſeulement de vingt-deux mois, prit l'habit de Religieuſe le 7. Novembre de l'année ſuivante, fit profeſſion le 7. Novembre 1623. fut Coadjutrice de Madame Claude de Choiſeul ſa Sœur en 1627. fut benite Abbeſſe le 29. Septembre 1667. & mourut le 29. Aouſt dernier, regretée generalement de ſa Commu-

o MERCURE
auté, qu'elle a conduite pen-
ant vingt & un an avec la
erniere douceur, & dans
toute la regle de son Ordre.
Le deüil particulier de cette
Maison a passé jusque dans la
Ville, qu'elle avoit édifiée
par la sainte vie des Religieu-
ses dont Dieu luy avoit don-
né le soin, & par les charitez
continuelles qu'elle faisoit
faire aux Pauvres. On n'eut
pas plûtost appris sa mort,
qu'on entendit toutes les clo-
ches des Chapitres, Paroisses,
& Communautez mêler leur
son lugubre aux larmes qu'on

verſoit ailleurs, ce qui dura ce jour-là, & le lendemain, qui fut celuy de ſon enterrement. L'Egliſe, & le Chœur des Religieuſes, qui fut choiſi pour le lieu de ſa ſepulture, eſtoient tendus depuis le haut juſqu'au bas de draps noirs, chargez d'Ecuſſons de la Maiſon de Choiſeul. On dreſſa dans cet endroit une Chapelle ardente, qui fut ornée de cent chandeliers d'argent. Sur les neuf heures du matin, le Pere Superieur de l'Oratoire, qui officia, accompagné de douze Preſtres, fit

transporter le corps de la D
funte, de son logis Abbati
dans le lieu que l'on avo
preparé, & estant retourn
pour faire le service, il fu
obligé de differer plus d'un
heure à cause de la foule de
personnes de toutes sortes d
conditions qui estoient dan
l'Eglise dés le grand matin
pour avoir la consolation d
voir au visage, celle que l
seule renommée leur avoi
fait connoistre. Ils y viren
aussi une chose qui les sur
prit. Ce fut qu'aprés plus d
vingt-quatre heures que cet

:e Dame fut morte, ſes mains
& ſon viſage parurent auſſi
rais, que ſi elle euſt eſté
dans vne ſanté parfaite. Cette
nerveille, & la pompe fune-
ore qu'on luy fit, attirerent
des gens du ſexe meſme ſur
es voûtes, & ſur les toits de
'Egliſe qu'on découvroit, &
dont on levoit les vitres pour
voir plus aiſément les hon-
neurs qu'on rendoit à cette
digne Abbeſſe. Aprés que la
Meſſe, qui fut chantée par la
Muſique de S. Eſtienne, fut
achevée, on entra en proceſ-
ſion dans le Convent pour

aller faire ſes Obſeques. Il
avoit plus de cent trente E
cleſiaſtiques en ſurplis. L
Chanoines de l'Egliſe Papa
& Collegiale de S. Urbain s
trouverent tous, ainſi que l
deux Communautez des Pr
ſtres de l'Oratoire de S. Lou
& de S. Martin; les Peres Be
nedictins de Montier-la
Celle, de Fontevraut, de
Trinité, dite de la Mercy, l
Jacobins & les Cordelier
Depuis ce temps-là les Pa
roiſſes & les Communaute
n'ont point ceſſé de fair
faire dans l'Egliſe de l'Ab

aye, des Services pour le
pos de son ame. L'Oraison
nebre sera prononcée par
Pere Superieur de l'Ora-
oire, son Confesseur, lors
ue les Dames Religieuses
ourront s'acquitter elles-
nesmes de ce que la douleur
e leur a pas permis de faire
nsques à present. Cette illu-
re Abbesse estoit Fille de
Charles de Choiseul, Mar-
uis de Prâlain, Baron de
Chaource, Chevalier des Or-
res du Roy, Maréchal de
rance, Gouverneur de Xain-
onge & du Pays d'Aunis, &

ient de Champagne, au
ailliage de Troyes & de
angres, & Gouverneur par-
culier de la Ville de Troyes,
ſt Fils de Charles de Choi-
ul, Maréchal de France, &
dernier de cette branche.
eſt Frere de Meſſire Gil-
ert de Choiſeul, Eveſque de
ournay, & de Loüiſe de
hoiſeul Abbeſſe du Sau-
oir ſous Laon. Outre plu-
eurs avantages tres-conſi-
rables de cette Maiſon, elle
celuy d'avoir eſté alliée au
ng de nos Rois, par le Ma-
ge d'Alix de Dreux, Petite-

Lieutenant general au Gou-
vernement de Champagne:
Cette Maiſon eſt une des plus
anciennes de cette Province:
& prouve ſa Nobleſſe depuis
l'an 1080. Ella a eu des Maré-
chaux de France, des Lieu-
tenans Generaux des Armées
du Roy, des Gouverneurs de
Provinces, des Eveſques, des
Abbez, des Abbeſſes, &c.
Jean II. Seigneur de Choiſeul
& d'Aigremont, eſtoit Con-
neſtable de Bourgogne en
1297. François de Choiſeul
Marquis de Pralain, Lieute-
nant general au Gouverne-

fille du Roy Loüis le Gros.
Elle a donné de grands hom-
mes, dont plusieurs ont esté
tuez ou blessez pour le servi-
ce de la France & de la Reli-
gion, & entre autres Jean de
Choiseul, Chevalier de Mal-
the, tué en 1555. au Siege de
cette Place, & Roger de
Choiseul, Marquis de Pra-
lain, tué à la Bataille de Se-
dan en 1640. Ils portent *d'a-
zur à la Croix d'or, cantonnée
de dix-huit billetes de mesme.*

L'estime generale que s'é-
toit acquise le Pere Berger
Jesuite, vous fera sans doute

aprendre sa mort plutost que je ne puis vous l'aprendre. Elle est arrivée au commencement de ce mois. Il fut surpris d'une apoplexie qui l'emporta. Il estoit Confesseur de feu Monsieur le Prince, & avoit esté Precepteur de Monsieur le Prince d'aujourd'huy. C'estoit un homme d'une grande pieté, qui aimoit à obliger, & qui le faisoit de bonne grace. Il avoit beaucoup d'érudition & de belles Lettres, & comme il s'estoit fait quantité d'Amis, on ne doit pas s'estonner s'il

eſt regreté de beaucoup de monde.

Je vous envoye une Lettre qui ne ſçauroit manquer de vous plaire, puis qu'elle eſt de Mr de Fontenelle dont vous eſtimez tant tous les Ouvrages. En rendant viſite à Mr l'Envoyé de Suede, il fut ſurpris de la beauté d'un Portrait qu'il vit chez luy. C'eſtoit celuy d'une fort jeune perſonne. Il croyoit qu'en le faiſant, le Peintre n'avoit ſuivy que ſa ſeule idée, quand Mr l'Envoyé l'aſſeura que la perſonne dont il voyoit le Portrait, loin d'avoir eſté

flatée, estoit encore plus belle qu'on ne la representoit ; que c'estoit une Demoiselle Suedoise, aussi estimable par son esprit que par sa naissance, que toutes les Langues luy estoient connuës, & qu'elle avoit leu avec grand plaisir les Dialogues des Morts, & les Entretiens sur la pluralité des Mondes. Ce fut sur cette nouvelle peinture, que Mr de Fontenelle forma le dessein de luy écrire. Mr l'Envoyé de Suede voulut bien se charger du soin de luy faire tenir sa Lettre. En voicy la copie.

MADEMOISELLE,

Je ne sçay si en me donnant l'honneur de vous écrire j'écris à quelqu'un. Sur vostre nom qui est fort illustre, il faut que je vous croye Suedoise. Sur les grands yeux noirs que j'ay veus dans vostre Portrait, & qui doivent estre pleins de feu dans l'original, je vous croy Espagnole Sur de fort jolis. Vers François que l'on m'a montrez de vous, je vous croy Françoise. Sur d'autres Vers qui sont Italiens, je vous croy Ita-

tienne. Sur tout cela enſemble
vous n'eſtes d'aucun Pays.

Pour rendre le miracle encor
plus achevé,
Dix-ſept ans à peu prés, c'eſt l'âge
qu'on vous donne.
Dix-ſept ans juſqu'icy n'avoient
gaſté perſonne,
Pour vous, ils vous font tort; l'eſ-
prit ſi cultivé
Et dix-ſept ans, font que je vous
ſoupçonne
De n'eſtre, Dieu me le pardonne,
Que quelque objet en l'air qu'un
Poëte a reſvé.

Cependant il eſt certain que
M^r l'Envoyé de Suede prend
l'affaire ſerieuſement, & ſi l'on
a à croire des prodiges, ce doit

estre plûtoſt ſur ſon autorité qu
ſur celle d'aucun autre. Il ſoû-
tient que vous eſtes à Stckolm
que mille gens vous y ont veu
& vous y ont parlé. Il dit meſ-
me que voſtre Portrait qui re-
preſente le plus charmant viſag
du monde, ne repreſente pas l
voſtre dans toute ſa beauté, &
que les Peintres de Suede ne fla-
tent jamais. Mais pourquoy
nous qui ſommes dans le Pay
de la beauté, de l'eſprit, & de
agrémens, n'aurions-nous jamai
rien veu de pareil à une Per-
ſonne ſi accomplie? Voilà ce qu
la vanité Françoiſe nous fai

dire auſſi-toſt. A cela je ne ſçay
qu'une ſeule réponſe qui puiſſe
nous aider à croire tout ce qui ſe
dit de vous.

L'Amour, ailleurs ſi redoutable,
Ne trouve pas ſans doute un climat favorable
Sous le Ciel de Suede, & ſi prés des Lapons.
Les cœurs y ſont glacez, & pour fondre ces glaces,
N'a-t-il pas deu produire un Chef-d'œuvre où les Graces
Euſſent répandu tous leurs dons ?
Si nos climats n'ont rien qui ne vous cede
Soit en eſprit, ſoit en attraits,
C'eſt qu'Amour y ſoûmet les cœurs à moins de frais.

Qu'il ne pourroit faire en Suede.

Voilà, Mademoiſelle, tout ce que j'ay pû imaginer pour me perſuader que vous ſoyez une choſe vray-ſemblable. Tirez-moy d'embarras, je vous en conjure, & ayez la bonté de me faire ſçavoir ſi vous eſtes. Que voſtre modeſtie ne vous empeſche point de me l'avoüer naturellement, je vous promets de n'en parler à perſonne, car je n'aimerois pas qu'on me traitaſt de Viſionnaire, & de plus, moy qui me pique d'eſtre bon François, je ne voudrois pas qu'on ſceuſt que j'euſſe intelligence avec une E-

trangere

trangere qui triompheroit de tou-
tes les Françoiſes, & qui effa-
ceroit l'honneur de la Nation.
Ce ſeroit là un aſſez grand crime
contre ma Patrie. Cependant je
m'accoûtume peu à peu à en faire
encore un plus grand. Tous mes
ſoûpirs à l'heure qu'il eſt ſortent
de France, & vont du coſté du
Nort.

Lieux deſolez, où l'Hyver tient
ſon ſiege
Sur de vaſtes amas de nége;
Où les Aquilons violens,
Et les frimats & les Ours blancs
Compoſent ſon triſte cortege,
Mer glaciale, affreux Climats,
C'eſt aprés vous que je ſoûpire;

Les lieux où regne un eternel
Zephire
Le ſéjour de Venus, Cypre ne
vous vaut pas.

Vous voyez, Mademoiſelle,
que mon cœur a déja bien fait
du chemin, quoy que je doute
encore que vous ſoyez au monde.

Mais c'eſt des tendres cœurs l'or-
dinaire defaut,
Ils ſe haſtent toûjours un peu plus
qu'il ne faut,
De ſuivre une agreable idée;
Avec ardeur ils courent la ſaiſir,
Et des charmes trop doux leur
oſtent le loiſir
De s'aſſurer qu'elle ſoit bien
fondée.

Cette idée ſeule que j'ay de vous a fait ſur moy l'effet que pourroient faire les Belles meſmes de ce Pays-cy. Vous pouvez conquerir la Suede par vous-meſme, & le reſte du monde par les deux Portraits que nous avons veus ; car je compte pour un Portrait vos Vers où voſtre eſprit s'eſt ſi bien peint. Je me flate que mes hommages qui ne ſeroient pas aſſeurement dignes de vous à Stokolm, deviendront de quelque prix en traverſant quatre cens lieuës de Pays pour aller juſques à vous, & que s'il eſt triſte de vous adorer de ſi loin,

ce me ſera du moins auprés d
vous une eſpece de merite. J
n'en ay point d'autre à vous faire
valoir, & je ne croy ſeulemen
pas que vous puiſſiez jamais ſça-
voir qui je ſuis,

Si ce n'eſt que peut-eſtre un coup
de la fortune
Ait porté juſque ſur vos bords
Le nom de l'Enchanteur qui fait
parler les Morts,
Et qui voyage dans la Lune.

Voicy un Air d'un habile
Maiſtre, qui n'a encore eſté
veu que de peu de monde.

fait

ber-

peut

eux

eux !

: de Roche-
chouart
ap-
lois,
e par
a fai-
d'au-
et, il
l

Tirçis parmille soins me fait voir son amour il vient sous nos ormeaux me chercher chaq-

jour Et me dit tendrement tout ce qui peut me plaire re Ah qu'un Berger est dange-

reux auprès de sa Bergere Quand il merite d'estre heureux quand il merite d'estre heureux

IMPÉRIALE BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

AIR NOUVEAU.

TIrcis par mille ſoins me fait
voir ſon amour,
Il vient ſous nos ormeaux me cher-
cher chaque jour,
Et me dit tendrement tout ce qui peut
me plaire.
Ah, qu'un Berger eſt dangereux
Auprés de ſa Bergere,
Quand il merite d'eſtre heureux!

Mr le Maréchal Duc de Axhe-
-z-hourt.
Vivonne, dont je vous ap-
pris la mort il y a un mois,
s'eſt fait aſſez connoiſtre par
les grandes choſes qu'il a fai-
tes, pour n'avoir beſoin d'au-
cun autre éloge. En effet, il

ſt aſſez loüé par ſes action
& le détail que j'en pourro
faire icy ſeroit aſſez inuti
Cependant comme un Ab
d'un fort grand merite, qu'
ſçait avoir eſté toujou
attaché auprés de luy, a f
dans une Lettre fort belle
fort curieuſe un abregé de
Vie de cet Illuſtre Défun
je croy vous obliger en vo
faiſant part de ce qui mer
d'eſtre vû de tout le mon
Cette Lettre eſt adreſſée à
l'Eveſque de Treguier, no
mé à l'Eveſché de Poitie
pour ſervir de Memoire

celuy qui fera l'Oraiſon funebre de ce Maréchal aux Cordeliers de Poitiers, où ſon corps a eſté porté dans la magnifique ſepulture de ſes Anceſtres. Outre ce qu'elle vous apprendra de ſes actions, vous y verrez bien des choſes qui regardent l'hiſtoire du regne de Sa Majeſté.

MONSEIGNEUR,

La France vient de perdre un homme. C'eſt Mr le Duc de Vivonne, Pair & Mareſchal

de France, Gouverneur de Champagne & Brie, General des Galeres. Ce Seigneur illustre par tant de Titres glorieux, & d'actions éclatantes, avoit toutes les qualitez qu'on cherche dans les Grands Hommes, & en mesme temps toutes celles qui sont necessaires pour la societé. On ne peut avoir l'esprit d'une plus grande étenduë, l'avoir plus vif, plus penetrant, ny plus juste, & jamais on n'en eut un meilleur. Mais il ne s'estoit pas contenté d'un beau naturel, admiré de tout le monde, il avoit eu soin de le cul-

iver, par toutes les connois-
ances qui pouvoient servir aux
mplois les plus relevez, & de
e qui en mesme-temps le pou-
voit rendre plus agreable dans
es conversations, & seconder
e genie merveilleux avec le-
quel il estoit né. Il connoissoit
parfaitement le prix des Au-
heurs anciens, & modernes, il
n jugeoit avec beaucoup de
discernement, & il cherissoit sur
tout les gens de Lettres; il se
plaisoit dans leur compagnie,
& si sa modestie l'empeschoit de
leur faire paroistre les connois-
sances qu'il avoit acquises par

l'eſtude, il s'entretenoit neanmoins avec eux de façon qu'i
s'apercevoient aiſement qu'il n'avoit rien de perdu des belles choſes qu'ils luy diſoient, et qu'il ſçavoit gouſter ce qu'aprenoit d'eux.

Il eſtoit liberal & magnifique jusqu'à la profuſion, pourveu qu'il ne luy en coutaſt pas quelque injuſtice, dont ſa conſcience & ſon honneur luy fiſſent de reproches. La veritable gloire avoit de grands charmes pour ſon cœur, mais il ſe contentoit de la meriter, & ne prenoit aucun ſoin de faire valoir c

qu'il faisoit pour en acquerir. Sa passion pour le Roy ne se peut figurer aussi grande qu'elle estoit, & il comptoit pour si peu tout ce qu'il faisoit pour son service, quand il y estoit le plus employé, que lors qu'il estoit pressé par ses amis, d'informer au moins le monde de ses actions, pour en retirer l'honneur que les autres recherchent avec tant d'artifices, il avoit accoustumé de leur répondre en ces propres termes. Le Roy est servy, nous sommes icy pour cela, nostre affaire est achevée.

La valeur de Mr de Vivonne

a eſté ſouvent éprouvée, & dans les occaſions où il s'eſt trouvé ſur Terre & ſur Mer, on ne peut avoir fait paroiſtre plus d'intrepidité. Il ſçavoit preciſément tout ce qui regardoit la Guerre; il n'avoit auſſi jamais negligé aucune occaſion de s'y inſtruire, & il avoit ſouvent mis en œuvre ce qu'il avoit appris. Il avoit voulu ſçavoir ce qui formoit un habile Ingenieur, auſſi-bien que ce qui faiſoit un excellent Capitaine; & il prenoit un ſoin particulier d'apprendre ce qu'il pouvoit de ceux qui ſe diſtinguoient le plus dans

leurs emplois, ou pour le prati-
quer, ou pour juger plus ſaine-
ment des actions, & mieux opi-
ner dans les conſeils. Il étudioit
ſur toutes choſes les actions de
feu Monſieur le Prince, qu'il
croyoit preferable à ceux qui ont
fait l'admiration des Nations
juſques à luy, & puis celles de
M. de Turrenne.

La Paix dont joüiſſoit la Fran-
ce aprés le Mariage du Roy &
le Traité des Pirenées qu'il pre-
voyoit devoir durer long-temps,
le fit reſoudre en 1663. *à s'atta-*
cher à la Mer, où il croyoit trou-
ver des occaſions de ſignaler ſon

zele pour le ſervice de ſon Maî-
tre. Il y apprit bien-toſt, non
ſeulement ce qui avoit contribué
à la gloire des plus renommez
Capitaines; mais ce que doivent
ſçavoir les Pilotes les plus ex-
perimentez. Il ne negligea pas
auſſi de s'inſtruire dans tout ce
qui eſtoit neceſſaire pour bien
baſtir des Vaiſſeaux, & ceux
qu'on a faits ſur ſes deſſeins ont
eu l'approbation des plus habiles.
Mais il s'eſtoit encore plus parti-
culierement attaché à la con-
ſtruction des Galeres, où ſa Char-
ge de General l'obligeoit d'avoir
plus d'application, & les Capi-

sines qui les montent, sollicitent
jourd'huy le Ministre de la
Mer, pour avoir de celles qui
nt de son invention. Tant de
sandes qualitez le faisoient esti-
er dans le Corps de la Marine,
mposé des plus braves gens du
onde, & remply de personnes
e qualité. Il cherissoit ce Corps
lustre, dont il estoit parfaite-
ent aimé, & il prenoit un plai-
r singulier à vanter le merite
e ceux qui s'y estoient le plus
istinguez. Il n'insultoit jamais
ceux qui n'avoient encore pû
former au mestier, & qui ne
y seroient pas engagez, s'ils

avoient connu la peine qu'il a d'y réüssir, & il ne pouvoit se resoudre à découvrir les défauts d'aucun Officier, s'il n'étoit fort important pour le service du Roy. Ces raisons ne contribuoient pas peu à l'attachement qu'on avoit pour luy, outre qu'il estoit toûjours civil, facile à aborder, & familier sans rien perdre de sa dignité; & enfin ces braves gens ne pouvoient s'empescher d'avoir une violente amitié pour un General, le premier qui leur avoit appris à vaincre sur la Mer.

Cependant tant de grandes

qualitez auroient eſté moins con-
ſiderables, s'il n'y avoit joint
les vertus par où les Chreſtiens
ſont ſi préferables à ceux qui ne
ſont pas éclairez des lumieres de
la Foy. Il reconnoiſſoit tenir de la
main de Dieu les avantages dont
il joüiſſoit, & comme il eſtoit
perſuadé que les traverſes que
la fortune luy avoit ſuſcitées,
eſtoient des châtimens du Ciel,
dans cette pensée il les ſouffroit
avec patience. Ces graces luy
avoient eſté attirées d'en haut
par les prieres d'une Mere
dont la pieté exemplaire, & la
vertu ſolide n'ont jamais eſté en

doute, non pas meſme auprés des personnes les plus faciles à former des ſoupçons. Cette ſage Mere, comparable à celle dont l'Ecriture nous donne l'hiſtoire avec des éloges, luy avoit inſpiré des ſentimens pour Dieu, qui n'ont pas peu ſervy à l'éloigner des routes contraires à celles des bons Chreſtiens. Elle luy avoit inſpiré l'heureuſe coûtume qu'il a toûjours conſervée de ſe recommander à Dieu ſoir & matin, & de n'attendre pas les temps de Paſques à faire ſes Devotions, pour ſatisfaire ſeulement au precepte. Il avoit

accoſtumé d'entendre la Meſſe avec attention, & toûjours à genoux. Il faiſoit des aumoſnes conſiderables, & ſceuës ſeulement de ceux qui les recevoient, & qui ont mieux aimé découvrir les beſoins où ils ſe ſont trouvez, que de cacher la main dont ils avoient eſté ſecourus. Mais il prenoit les ſommes neceſſaires pour fournir ces ſecours aux miſerables, ſur ce qu'il s'eſtoit reſervé de ſes revenus du conſentement de ſes Creanciers, qui aprés l'avoir mis à la teſte de leurs affaires communes, eſtoient devenus ſes amis, ſon

conſeil, & ſes Tuteurs. S'il faiſoit des aumoſnes publiques, c'eſtoit dans la créance, que tout homme conſtitué en dignité comme luy, devoit des exemples de toutes manieres au public. Sa bonté pour ſes Domeſtiques, & les ſoins qu'il prenoit de les faire ſoulager quand ils eſtoient malades, ne pouvoient s'étendre plus loin ; il ſouffroit leurs deffauts avec indulgence, trouvant de la dureté à faire apercevoir de leur eſtat par de mauvais traittemens, des gens aſſez malheureux pour eſtre obligez à ſervir, & à obeïr au

caprice des autres, quand la nature les a fait naistre libres, & dans la mesme condition que leurs Maistres à l'égard de Dieu, apud quem non est acceptio personarum.

Ce Seigneur tel que je vous le dépeins, est mort aprés avoir donné dans le cours d'une maladie de sept jours, qui ne paroissoit pas dangereuse, des marques d'une pieté solide, & d'une vertu Heroique. Ceux qui l'ont veu pendant ces mal-heureux jours, le publient, & celuy qui aprés l'avoir confessé, & receu de sa bouche toutes les marques

d'un cœur veritablement contrit
& penetré de l'amour de Dieu
le laissa dans la resolution de
faire encore quelques heure
aprés une Confession generale de
toute sa vie, asseure qu'il n'a
jamais trouvé de Penitent plu
exact à s'accuser, plus resolu de
s'éloigner de tout ce qui pouvoi
nuire à son salut, & qui eus
moins d'indulgence pour ses foi
blesses, ny pour ses passions, non
pas mesme pour celles où il s
laissoit plus facilement emporter
Avec les sentimens que je vien
de vous dire, on n'aura pas du
peine à persuader qu'il aimoit la

Religion. Il l'aimoit en effet, & depuis qu'il avoit esté une fois General de l'Eglise, il souhaitoit toûjours passionnement la servir, & malgré ses preventions contre l'Astrologie judiciaire, il ne pouvoit s'empescher d'estre flatté de la Prediction d'un Astrologue, qui luy avoit dit qu'aprés avoir utilement combattu pour elle, il perdroit la teste pour la Foy.

Mr de Vivonne estoit né le jour de Saint Louis de l'année 1635. Apeine estoit-il hors du Berceau qu'il fut mis auprés du Roy. Il ne parloit pas encore

qu'il estoit Capitaine d'Infan-
terie, & il n'avoit que sept ans
lors qu'il fut choisy pour estre
seul Enfant d'honneur de sa Ma-
jesté, & receu en survivance de
la Charge de Premier Gentilhom-
me de la Chambre, qu'avoit
Mr le Duc de Mortemar son
pere, de la fameuse Maison de
Rochechoüart, cette Maison
ancienne, & si illustre, dont la
France, l'Angleterre, l'Escosse
& l'Irlande ont tiré tant de
Grands Hommes, dont les
actions sont admirées dans les
Histoires, par les grands, &
singuliers évenemens, où ceux

de cette race si glorieuse ont eu la principale part.

Pendant son enfance il donna toujours des marques de ce qu'il devoit estre ; son esprit & son courage parurent en mille occasions, & dés qu'il eut assez de force pour porter les armes, il alla volontaire à la Guerre de Flandre. Il servit après pendant quelques années, de Capitaine de Chevaux-Legers dans le Regiment du Roy ; il s'y distingua toûjours, & particulierement aux lignes d'Aras, à la prise de Condé, & aux Sieges de Valenciennes, & de Landrecy, &c.

Il fut ensuite Mestre de Camp de Cavalerie, & servit avec son Regiment en Italie, & par tout il se signala par des actions de valeur, & par une forte application à se perfectionner dans le mestier, sans en negliger aucune occasion. Feu Mr le Mareschal d'Estrade sous qui il servoit, en parloit souvent, & il avoit accoustumé de le donner pour exemple. Feu Monsieur le Prince de Comty, Pere de Monsieur le Prince de Conty d'aujourd'huy, & feu Monsieur le Duc de Modene qui commandoient les Armées du Roy

Bourbon.

Est.

n qualité de Generaliſſimes, ont
ouvent informé la Cour de ce
u'on en devoit eſperer, & le
laiſir qu'ils avoient à le garder
vec eux, faiſoit aſſez voir dés-
ors le cas qu'on en devoit faire
l'avenir.

La Paix des Pirenées parut
ong-temps avoir eſtably le repos
lans toute l'Europe, & la
France en jouiſſoit ſans crainte
le le voir troubler, quand M^r
de Vivonne, Premier Gentil-
homme de la Chambre, aimé de
toute la Cour, jeune, & dans le
temps où l'on s'abandonne aux
plaiſirs, & qu'on ſçait mieux

les gouster parfaitement bien
avec le Roy, (& quel Roy?) ſ
laſſa de l'oiſiveté inſeparable de
délices de la Cour, & regard
la gloire comme la ſeule guid
des actions par où il devoit me
viter l'eſtime & les bontez d
ſon Maiſtre. Plein de cett
noble ambition, il ſupplia ſ
Majeſté en 1663. de conſenti
qu'il allaſt volontaire dans ſo
Armée Navale, commandée pa
vendome feu M^r le Duc de Beaufor
Amiral de France, & au re
tour de la Campagne où il avo
appris à connoiſtre la mer,
obtint du Roy le commande

vent d'un Vaisseau, mais ce
Prince clair-voyant, connois-
ant que sa valeur, & son
xperience le mettoient fort au
lessus d'un pareil employ, luy
n confia un beaucoup plus im-
portant, & l'envoya en qualité
de Mareschal de Camp à l'ex-
pedition de Gigeri. Il n'y a per-
sonne qui n'y ait loué sa con-
duite, aussi bien que son intre-
pidité dans un danger presque
continuel. Une gravelle incom-
mode, & accompagnée des dou-
leurs les plus aigues, le forçoit
souvent à se tenir dans une
chaise, mais elle ne luy servit

jamais de pretexte pour negliger
aucune occaſion importante ou
perilleuſe, & ſon courage le
ſouſtenoit ſeul quand ſes douleurs
l'accabloient. Ceux qui conſer-
vent comme il faiſoit tout leur
ſens froid dans les lieux où le
danger eſt plus grand, & qui
s'y trouverent ſouvent avec luy
dans le cours de cette Campa-
gne, ne purent s'empeſcher de le
publier au retour, & ils le pu-
blient encore tous les jours. M^r
de Gadaigne qui ſervoit de
Lieutenant General à cette
Guerre, cet homme dont la va-
leur a eſté miſe à tant d'épreu-

ves, que le danger le plus asseu-
ré, le plus grand feu, & la plus
épaisse fumée n'ont jamais em-
pesché de bien juger de ce qui se
passoit autour de luy, en a rendu
un témoignage qui vaut encore
plus que celuy de tous les autres,
personne ne jugeant mieux de la
vraye valeur & des belles ac-
tions, que les hommes comme luy,
dont la vie en est toute pleine,
& qui ne peuvent rien voir
dont ils puissent prendre de
l'ombrage, ou avoir de la ja-
lousie.

Aprés l'expedition de Gigeri,
le Roy ayant de nouvelles rai-

sons d'avoir encore plus d'opi-
nion du courage, & de la con-
duite de Mr de Vivonne, luy
confia le commandement de ses
Galeres, & luy en fit exercer
la Charge de General par Com-
mission. Ce fut en cette qualité
qu'aprés avoir servy avec succés
l'année 1665. il commença à ré-
tablir ce Corps si redoutable aux
Ennemis de la France, & aux
Pirates de Barbarie. L'année
1666. ayant rencontré les Galeres
d'Espagne desarmées avec toutes
les marques de commandement,
mais chargées des Robes de l'Im-
peratrice, Sœur de la Reyne, il

demanda le Salut suivant ses instructions, & la juste prétention de la Couronne. Le General Espagnol n'estoit pas en estat de le refuser, & ne pouvoit se resoudre à le faire, ce qui obligea Mr de Vivonne de se contenter de le faire passer sous le vent, & de luy envoyer dire que s'il eust esté dans un estat, où il y eust eu quelque honneur à le vaincre, il l'auroit forcé de rendre à Sa Majesté Tres-Chrestienne le respect qui luy est deu par toutes les Nations.

Après cette avanture nostre General courut danger de se per-

dre. Les Galeres faisant Canal, & approchant du détroit, la Reale qu'il montoit toucha un Rocher caché sous l'eau, dont elle fut tellement endommagée, qu'on ne douta point qu'elle ne deust couler à fond. Il estoit nuit, l'obscurité augmentoit le peril, & ne le cachoit point. Il parut d'abord aussi grand qu'il estoit, ce qui fit songer à mettre le General en seureté, mais il empescha qu'on ne fist le Signal necessaire pour faire approcher les autres Galeres; car pendant qu'on songeoit à la conservation du General, le General ne son-

geoit qu'à ſauver la Galere du
Roy, avec les braves gens qui la
montoient avec luy, & il pen-
ſoit à empeſcher la confuſion qui
auroit pû en precipiter la perte.
Il fut encore occupé d'un autre
ſoin que luy donnoit ſon zele
pour la gloire de Sa Majeſté,
tcûjours plus vif dans ſon cœur
que les paſſions les plus violentes,
dont les hommes ſont agitez. Il
apprehenda que la Galere ve-
nant à ſe perdre dans cette Mer,
les Eſpagnols, Maiſtres de toutes
les Coſtes, ne vouluſſent ſe van-
ger de la mortification qu'ils ve-
noient de recevoir en manquant

au respect deû à l'Etendart de France ; il le fit détacher, & se le fit mettre autour du corps, afin que s'il faloit perir, l'Etendart fust ensevely dans la Mer avec luy, & qu'il le pust garantir par là des outrages qu'il auroit pu recevoir d'une Nation si fiere.

Peu de temps aprés en l'année 1667. le Roy declara la Guerre à l'Espagne pour les justes pretentions de la Reyne, dont il avoit demandé plusieurs fois qu'on luy fist raison, & toûjours inutilement. M. de Vivonne, informé qu'il y auroit moins d'occasions

importantes sur la Mer que dans l'Armée de Terre, supplia Sa Majesté de luy donner de l'employ en Flandre, pour joüir de l'avantage si desiré des vrais braves, d'avoir son Maistre pour témoin de ses actions. Il y servit en qualité de Marechal de Camp, & il se trouva à tous les Sieges, où il répondit toûjours à ce qu'on devoit attendre de luy. Ce fut en ce temps-là que feu M. de Turrenne, qu'on voyoit rarement se tromper dans les jugemens qu'il faisoit des hommes, luy confia quelques Commandemens, dont il eut lieu

de concevoir des idées avantageuses de celuy à qui il les confioit, & qui marquoient assez l'estime qu'il faisoit de sa prudence & de sa fermeté.

La Campagne de 1667. finie heureusement, il ne crut point que ce fust assez pour luy d'y avoir remply tous ses devoirs, & de n'avoir rien oublié pour la gloire, ny pour marquer son zele. Il voulut passer l'Hyver en Flandre, & il se persuada qu'il y seroit plus utile au service, que s'il retournoit à la Cour, où les plaisirs attiroient la plus-part des autres. Les incommodi-

ez qu'il eut à Liſle, où il com-
ndoit ſous M. le Maréchal
le Humieres, ny une longue ma- Cvaut-
adie ſuivie du pourpre, & meſ-
ne de la peſte, ne le firent point
hanger de deſſein. Il n'avoit
mpatience de voir avancer ſa
uerison, que pour eſtre plûtoſt
n eſtat de ſervir, & ce ne fut
qu'au milieu de l'année 1668. que
a Paix traitée à Aix-la-Cha-
elle ayant eſté publiée par tout,
l ſe rendit auprés du Roy, où
ne trouvant que des plaiſirs, &
rien à faire pour ſatisfaire ſon
courage, il ſupplia Sa Majeſté
de luy permettre d'armer deux

Vaisseaux, & d'aller en course
pour aider à nettoyer nos Mers
des Pirates qui les infectoient.
Le Roy ne desaprouva pas sa re-
solution, & non seulement il
luy permit d'armer deux Vais-
seaux, mais il luy en donna un
des siens, afin de le rendre plus
redoutable aux Ennemis qu'il
alloit chercher. Cet Armement
fait, il estoit à peine en estat de
sortir du Port, & de se mettre à
la Voile, qu'il eut ordre de la
Cour d'aller devant Alger pour
forcer les Barbares à faire un
Traité, qui mist en seureté les
Sujets de la France, dont ils

Commerce est la principale occupation, & pour retirer de leurs Forts une infinité de Chrestiens. Cette Paix ordonnée se conclut dans les formes ordinaires, & comme il convient à un si puissant Monarque, de la faire avec cette Nation indigne de mesurer ses Armes avec les siennes.

Aprés ce Traité, il retourna à Marseille se mettre en estat d'obeir au Roy, qui luy ordonnoit de prendre le Commandement des Galeres, Sa Majesté ayant trouvé à propos d'echanger cette Charge de General avec celle de Premier Gentil-

homme de la Chambre, dont il estoit pourveu en survivance de M. le Duc de Mortemar son Pere. A peine en avoit-il pris possession, qu'il falut partir pour Candie, & porter avec les Vaisseaux commandez par feu M. de Beaufort Amiral, le secours que le Roy envoyoit aux Venitiens reduits aux dernieres extremitez par les Armes Ottomanes. Il alla à cette expedition en qualité de General de l'Eglise en 1669. & quand M. le Duc de Beaufort eut esté tué, il monta l'Amiral, & aprés avoir donné de nouvelles preuves de sa valeur ordinaire,

& de ſa prudence dans les Con-
ſeils, auſſi-bien que de ſa fer-
meté à ſoûtenir les reſolutions les
plus hardies que l'on y prenoit,
il fit faire cette fameuſe canon-
nade, où malgré le feu continuel
des Turcs, dont l'artillerie eſt
terrible, il fit perir un nombre
prodigieux de ces Infidelles,
quoy que leur Camp fuſt comme
enterré. Le fameux Moroſini que
tant d'actions éclatantes ont éle-
vé à la dignité de Doge de Ve-
niſe, tout abſent qu'il eſtoit, cet
homme à qui la Chreſtienté
dreſſe des Statuës, & qui vient
de faire de nouvelles actions dont

l'Europe eſt étonnée, aprés avoir donné à M. de Vivonne de grands éloges dans une Lettre écrite de ſa main qui ſe garde precieuſement, en donna part à ſa Republique, & luy écrivit en des termes ſi preſſants, qu'ils l'obligerent à faire remercier le Roy par ſon Ambaſſadeur du Secours envoyé en Candie, & de parler du General de l'Egliſe d'une maniere qui marquaſt, & la grandeur de l'action, & l'utilité qu'elle en recevoit.

La ſaiſon eſtant déja avancée, & les Troupes de France n'eſtant plus neceſſaires aux deſſeins des

Venitiens, M. de Vivonne eut
permission d'aller à Rome rendre
compte aux pieds de Clement
VX. de ce qui s'estoit fait pour
seconder le zele de Sa Sainteté
pendant cette Guerre, où D.
Vincent Rospigliozi son Neveu,
General de ses Galeres, comman-
doit en qualité de Generalissime.
Ce grand Pontife, déja informé
de ce qu'avoit fait le General
des Galeres de France, le receut
comme un homme qui venoit
de combattre pour la Religion,
& dont il avoit plu à Dieu de
se servir pour remporter de
glorieux avantages sur les En-

nemis de ſon nom. Ce ſaint Pape
ne s'arreſta pas meſme à des
demonſtrations particulieres, il
en donna encore de publiques,
& voulant reconnoiſtre en quel-
que façon dans la perſonne de
M. de Vivonne le plaiſir que le
Roy luy avoit fait d'envoyer du
ſecours aux Venitiens à ſa priere,
Sa Sainteté l'honora du Confa-
lon, pour le porter dans ſes Ar-
mes, luy & ſa Poſterité.

Il partit de Rome comblé des
graces, & des honneurs que luy
fit ce Pape, & retourna en Fran-
ce, où l'Hyver qui approchoit,
rendant la navigation des Gale-

es dangereuſe, il revint à la
Cour ; mais il n'y ſéjourna que
e temps qu'il faloit pour recevoir
e nouveaux ordres de ſe mettre
n Mer, & d'y faire les courſes
ccoûtumées, pendant leſquelles
l remporta toûjours quelque nou-
vel avantage ſur les Ennemis,
u ſur les jaloux de la France. Il
ravailla auſſi à ſe perfectionner
le plus en plus dans l'art de la
Navigation, & il n'oublia rien
le ce qui pouvoit luy fournir des
umieres pour la rendre plus ſeu-
re, & mettre les Baſtimens qu'il
ommandoit plus en eſtat d'exe-
uter les choſes qui eſtoient a-

vantageuſes pour le ſervice ; & pour la gloire des Armes du plus grand Roy, qui ait jamais regné. Ce Roy dont la ſageſſe, & l'activité doivent ſervir de modelle aux Conquerans & qui euſt rendu ſes conqueſtes ſans bornes, ſi ſa moderation ne luy euſt pas fait preferer le repos de l'Europe au plaiſir de vaincre ; apprendra aux Princes qui ai ment la veritable gloire, le chemin qu'ils doivent ſuivre pour y parvenir infailliblement, de meſme que ſa pieté, ſon zele pour la Religion, & ſa ſincere ſoumiſſion à l'Egliſe, qui ont par

dans

dans la destruction de l'Heresie, & dans le respect & l'obeïssance filiale qu'il a toûjours renduë au Saint Siege, feront voir à tous les Monarques les sentimens que doivent avoir ceux qui occupent les premiers Thrônes du Monde s'ils veulent estre selon le cœur de Dieu, Roy veritablement grand, dont l'Antiquité ne sçauroit donner d'exemple, & qu'à l'avenir il sera difficile d'imiter, ce que je dirois impossible s'il n'avoit un Fils, qui nous donne une ferme esperance qu'il passera au moins tous les autres, s'il n'est pas

possible d'arriver à son Auguste Pere.

L'année 1672. le Roy ayant declaré la Guerre aux Hollandois, & Mr de Vivonne ne recevant aucun ordre de la Cour de se mettre en Mer, où d'ailleurs il ne voyoit point d'ennemis, contre qui l'on pust former des entreprises dignes de la grandeur de sa Majesté, il la supplia de luy permettre de se rendre auprés d'Elle pour la suivre à cette Guerre, Une telle priere ne pouvoit estre suivie d'un refus, & il n'eut pas plutost la permission qu'il sou-

haittoit, qu'il vola, pour ainſi dire, auprés de ſa Majeſté, où il arriva aſſez-toſt pour ſe trouver à ce fameux paſſage du Rhin, dont il fit le trajet d'une maniere qui n'eſt ignorée de perſonne. Dés qu'il fut de l'autre coſté où les Hollandois ne pouvoient reſiſter à des Troupes qui n'avoient pas accouſtumé d'eſtre vaincuës, & qui avoient le plus grand Prince de la Terre pour ſpectateur, qui leur donnoit ſes ordres au milieu du peril qu'il ne regardoit que pour elles, il ſuivit feu Monſieur le Prince, perſuadé que c'eſtoit auprés de

luy, & de Monsieur le Duc son Fils, qu'on apprenoit à bien servir le Roy, & qu'on pouvoit trouver cette gloire dont il estoit si avide. Il fut blessé d'un coup de mousqueton dont il eut l'épaule fracassée à une Barriere que Monsieur le Prince força, & où ce grand homme receut aussi une blessure dangereuse, qui n'alarma pas mediocrement ceux que le courage & le zele pour leur Roy menoit à cette Guerre.

Une aussi grande blessure que celle de Mr de Vivonne, & qu'on crut long temps mortelle, le mit hors d'estat d'agir, & de

suivre les mouvemens de son cœur, qui luy faisoit compter pour perdus les momens qu'il n'employoit pas au service de son Maistre, & il fallut qu'il donnast le reste de la Campagne, & tout l'Hyver à sa gueriſon ; elle fut neantmoins hastée par les soins de sa genereuse Sœur, Madame de Tiange, qui partit de Damas. la Cour malgré les incommoditez d'une saison facheuse, traversa les Pays Ennemis avec mille incommoditez, & mille dangers, & se rendit auprés de cet illustre Frere qu'elle aimoit avec une tendresse, qui auroit

toûjours esté à l'épreuve de ce qui a accoûtumé de la détruire parmy les proches.

Il n'attendit pas que ſes forces fuſſent entierement rétablies pour ſuivre le Roy au Siege de Maſtrik, où n'eſtant que volontaire, il ne laiſſa pas de ſe trouver par tout, comme s'il euſt eu beſoin de faire voir qu'en perdant preſque tout ſon ſang par ſa bleſſure, il n'avoit rien perdu de ſa valeur.

Aprês la priſe de Maſtrik dont Sa Majeſté fit le Siege, & où Elle ne fut qu'obeïe par ſes Generaux, Elle vint à Nancy, où la bleſſure de Mr de Vivonne

s'eſtant r'ouverte, il eut beſoin de tout ſon courage pour ſe ſoûtenir contre les douleurs cauſées par les cruelles & frequentes operations qu'il falut luy faire. Il fut pluſieurs fois en cet eſtat, où il eut toûjours recours à Dieu pour ſa gueriſon, ce qu'il fit paroiſtre, en ſe preparant par le Sacrement de Penitence à aller rendre compte de ſes actions à ce Juge terrible, mais équitable, qui ne nous ayant créez que pour luy, nous punit avec ſeverité, ſi nous abuſons des graces que nous en avons receuës. Sa bleſſure fut à peine guerie, qu'il fut

obligé de partir pour la Provence, ſur l'avis qu'on eut que les Hollandois avoient fait paſſer des forces conſiderables dans la Mediterranée, pour joindre à celles des Eſpagnols qui s'eſtoient déclarez pour eux. Il monta les Vaiſſeaux, & porta au ſien le Pavillon au grand maſt, pour aller chercher les Ennemis juſqu'au détroit; mais ſa courſe ne ſervit qu'à établir la ſeureté du commerce. Les Hollandois ny les Eſpagnols qui avoient porté la terreur dans ces Mers quand ils y eſtoient ſeuls, ne parurent point ſur ſa route, & il revint en

Provence se preparer au voyage de Sicile pour porter du secours à la Ville de Messine.

Cette Ville ayant secoüé le joug des Espagnols, implora la protection du Roy, non seulement comme de l'arbitre de l'Europe, mais de l'Heritier des ses Maistres legitimes. Mr de Vivonne partit de Toulon suivant les ordres, le 2. Fevrier 1674. & se mit en Mer avec deux Vaisseaux de Guerre, trois Brulots, & quantité de Bastimens chargez de bled. & des autres munitions necessaires pour une Ville dont toutes les provisions estoient

consumées, & qui n'en pouvoi
tirer de sa propre terre, quelqu
abondance qu'il y eust, ny de
Etrangers, parce qu'elle se trou
voit bloquée de tous costez. I
arriva avec sa petite Flote à la
veuë de celle des Espagnols beau
coup plus nombreuse, qui l'atten
doit pour luy deffendre l'entrée
du Fare de Messine. Les Enne
mis avoient vingt-deux Vais
seaux de Guerre commandez par
D. Melchior de la Cueva, &
seize Galeres, dont la Reale é
toit montée par le Marquis del
Vizo, qui commandoit toute
l'Armée.

Ce grand nombre de Vaisseaux & de Galeres n'effraya point le General François, qui ne s'étoit pas attendu à faire passer son Convoy sans y trouver des difficultez ; il eut bien-tost pris son party, & ce fut celuy de combattre. Sa resolution eut le succés qu'elle meritoit, & il vainquit aprés un combat de plusieurs heures opiniatré de part & d'autre. La Victoire que la France remporta en cette occasion fut complete, & les Ennemis craignant d'estre entierement défaits s'ils resistoient plus long-temps, & se voyant encore chargez par six

Vaisseaux sortis de Messine sous le commandement du Chevalier de Valbelle, Chef d'Escadre, ils se retirerent avec tant de precipitation, d'épouvante, & de desordre, qu'on leur prit un Vaisseau de quarante pieces de Canon, & les autres furent tellement endommagez, qu'il y en eut quatre des plus gros qu'il leur fut impossible d'empescher de couler à fond pendant la nuit. Ce qui en restoit avec les Galeres eut besoin que le Vainqueur cessast de poursuivre sa Victoire, sur l'avis de Mr de Valavoir, Commandant pour le Roy dans

Aessine, qui luy apprenoit l'ex-
ême necessité des Habitans,
ont la vie languissante n'estoit
lus soûtenuë que par un reste
u cuir des Carrosses, aprés que
a chair des Mules qui servoient
les traisner eust esté toute con-
umée. Il fallut laisser fuir les
Espaguols pour aller chasser la
aim, devenuë un Ennemy plus
doutable à ces nouveaux Su-
ets de la France.

Mr de Vivonne entra dans le
ort de Messine avec tous ses
Bastimens, mais comme il fal-
oit aporter quelque ordre à la
istribution des Vivres, & que

cet ordre empeſchoit le promp
ſecours dont le peuple mouran
avoit beſoin, il fit prendre tou
ce qu'il avoit de Proviſions pou
ſa Maiſon, & achepta ſur le
champ ce qu'on luy en voulu
fournir des autres Vaiſſeaux
qu'il fit diſtribuer avant qu
d'aller chercher le repos dont i
avoit beſoin, dans le Palais de
Vice-Rois qu'on luy avoit pre
paré, & il oublia trois contu
ſions dangereuſes, avec le
meurtriſſures dont ſon corps eſtoi
tout plein, pour ſecourir luy
meſme de ſa propre main plu
ſieurs perſonnes, à qui une lon

ue inanition avoit oſté la force
e ſe retirer chez eux.

L'avantage qu'il remporta
ans ce Combat fut grand &
!orieux dans toutes ſes circonſ-
ances, mais il ne put éviter de
aire une perte conſiderable, &
y eut beaucoup d'Officiers, &
e ſes principaux Domeſtiques
ui furent tuez auprés de luy.
Mr le Bailly d'Harcour, Prince Lorraine
e qui tout le monde connoiſt la
aleur, & d'une race où l'on
'en a point encore veu qui ne
ortaſſent la bravoure au plus
aut point, eſtoit preſent à cette
ameuſe journée. Il y fut bleſſé,

& comme il eſt de ceux à qui
les perils ne font point voir les
objets autrement qu'ils ſont, on
pouroit s'en tenir au témoignage
qu'il en a rendu, quand meſme
la voix de tant de vaillants
Hommes qui s'y trouverent avec
luy, & les Lettres interceptées
des Miniſtres & des Generaux
d'Eſpagne, n'en auroient pas
parlé auſſi avantageuſement que
le peuvent ſouhaitter ceux qui
ſont le plus avides de loüan-
ges.

Aprés avoir eu quelques jours
pour goûter le plaiſir d'une Vic-
toire dont il ſçavoit que le Roy

recevroit beaucoup de joye, ce qui faisoit presque toute la sienne, & aprés avoir en quelque façon retably le repos dans une Ville agitée de continuelles alarmes, & où la mort estoit devenuë le seul objet qui frappoit l'imagination des Habitans, M. de Vivonne, pour répondre à l'estime que Sa Majesté marquoit pour luy, en l'honorant de la qualité de Vice-Roy avec toute son autorité, sur les nouveaux Sujets qui s'étoient donnez à Elle, & pour faire encore quelque chose digne de la reputation de ses Armes, sortit de Messine avec les Vais-

ſeaux qu'il avoit menez, ceux qui s'y trouvoient avant ſon arrivée, & toutes les Galeres arrivées depuis peu, il ſortit, dis-je, pour une entrepriſe qui auroit ſans doute finy pour toûjours la Guerre en Italie, s'il euſt eſté poſſible de la faire réüſſir. Il en reconnut l'impoſſibilité avec les principaux de ceux qui commandoient ſous luy, & ceux qui avoient le plus d'empreſſement pour l'executer. Il loüa neanmoins fort ceux qui en avoient donné le deſſein, qu'il n'eſtoit pas permis de ſuivre à un General qui répond des évene-

mens, & il dit obligeamment en parlant d'eux, que leur zele pour le ſervice du Roy, & leur valeur ne leur laiſſoient point imaginer de riſques, & leur fermoient meſme les yeux pour les difficultez les plus inſurmontables.

Une entrepriſe manquée ne l'empeſcha pas de ſonger à d'autres. Il retourna à Meſſine, où quelques Vaiſſeaux arrivez de France fortifierent ſon Armée, & il en partit le 15. d'Aouſt avec tout ce qui compoſoit ſa Flotte de Vaiſſeaux & de Galeres. Il arriva le 17. devant Augouſte

qu'il prit en moins de cinq heures, aussi-bien que trois autres Forteresses, toutes capables de tenir contre une Armée, L'opinion que ceux qui y commandoient eurent de nos forces, ralentit la vigoureuse resistance qu'ils firent d'abord, & Mr de Vivonne s'estant apperceu du trouble où ils estoient, en sceut profiter si utilement, & disposa si bien ses Troupes, qu'ils ne purent sortir d'erreur. Il se rendit entierement maistre de cette Place & de ses dépendances, & ayant trouvé le Port d'Augouste un des plus beaux Ports du monde, & com-

mode pour donner une entrée en Sicile plus aisée que celle de Messine, il jugea à propos de l'oster aux Ennemis qui auroient pû s'y retirer, principalement l'Admiral Ruyter, dont la valeur & l'experience faisoient la plus grande force des Espagnols. Il fut dans cette pensée qu'aprés s'estre asseuré d'Augouste, & de ses Forteresses, prévoyant tout ce que les Ennemis pourroient faire pour nous en chasser, il en rétablit non seulement les Fortifications, mais il en ajoûta de nouvelles, & les munit d'assez d'Artillerie pour les deffendre con-

tre les entrepriſes qu'on feroit. Il n'en demeura pas là, il ſe ſaiſit encore de deux Châteaux fortifiez, éloignez ſeulement de deux ou trois milles, dont il eut avis que les Eſpagnols vouloient ſe ſervir pour faire venir des Troupes dont ils auroient pu ſurprendre les François, & leur faire le meſme affront qu'ils venoient d'en recevoir.

Depuis la priſe d'Augouſte, & le retour du Vice-roy à Meſſine, il ne s'y paſſa rien de conſiderable pendant quelque-temps, ſi l'on ne compte pour beaucoup les ſoins qu'il prenoit de faire tout

re que l'eſtat où cette Ville eſtoit
reduite, exigeoit pour la ſeureté
du Peuple. On y découvroit tous
es jours quelque nouvelle conſ-
piration. Il faloit ſe precaution-
ner contre les Religieux les plus
auſteres. Les Vierges les plus
retirées dans les Convents les
plus reguliers, avoient des intel-
ligences avec les Ennemis; les
vivres ſe conſumoient, & il
faloit avoir une continuelle ap-
plication pour en faire venir par
le commerce, ou en prendre ſur
les Ennemis, en faiſant faire
des courſes ſur eux; ces reſſources
n'eſtoient pas aſſeurées, & les

Espagnols bien avertis faisoient
tous les jours quelque nouvelle
entreprise. Le 25. de Mars 1676.
ils tenterent de prendre un Fort
construit par les ordres de M. de
Vivonne pour la seureté d'un
poste considerable. La grande re-
sistance qu'y fit son Regiment ne
les rebuta point ; mais ayant
reconnu qu'un autre poste sur le
bord de la Mer nommé Le Sal-
vador des Grecs, *leur conve-*
noit davantage, ils tournerent
tous leurs desseins de ce coste-là.
Le Viceroy toujours vigilant,
& averty à propos, sortit
de Messine avec une partie
de

de ſes Troupes, & un Regiment de Meſſinois commandé par le Marquis Gallidoro. Il chargea ſi à propos les Ennemis, qu'il les défit entierement. On fit quantité de Priſonniers. Le Comte de Bucquoy, qui commandoit les Allemans, y fut tué, & les Meſſinois y combattirent avec tant de valeur, qu'ils furent admirez des François, qui demeurerent perſuadez dés lors qu'il y auroit de la gloire à acquerir avec eux. Le Comte D. Jacques Daverne & le Chevalier Caffaro s'y diſtinguerent, & firent des actions comparables à

celles qu'on vante le plus. Cette Victoire fut remportée le 30. Mars 1676. le Dimanche des Rameaux, & M. de Vivonne, ſi-toſt qu'il fut rentré dans la Ville, s'achemina vers la grande Egliſe, afin d'offrir aux pieds des Autels avec les Meſſinois victorieux, la gloire qu'il venoit d'acquerir dans un Combat, dont le ſuccés faiſoit voir aux Peuples qui luy eſtoient confiez, qu'ils avoient des Protecteurs qui ne pouvoient eſtre vaincus par leurs Ennemis. Il trouva dans ſon chemin le Clergé qui faiſoit ſa Proceſſion accoûtumée en ce

grand jour, & le Prelat qui y preſidoit luy ayant offert des Palmes comme on fait d'ordinaire aux Vicerois, il les refuſa en diſant, que ce jour-là, elles devoient eſtre données aux Meſſinois à qui la Victoire eſtoit entierement deuë.

Cette action galante ne déplut pas au Peuple de Meſſine, qui eſtoit ſur tout charmé de voir que ſon Viceroy ne s'appliquoït pas moins à rendre juſtice aux particuliers, & à ſecourir les moindres Habitans, qu'aux actions éclatantes, qui pouvoient augmenter ſa reputation. Il ne

faiſoit pas paroiſtre moins de ſageſſe que de valeur. Il en avoit beſoin auſſi avec cette Nation jalouſe & ſoupçonneuſe, & dans un lieu où les Eſpagnols avoient pluſieurs creatures attentives à trouver les moyens de le ſurprendre. Dans des conjonctures ſi épineuſes, ſon eſprit s'élevoit davantage, & ſa penetration augmentoit. Il ſçavoit demeſler la verité des rapports qui luy eſtoient faits, il prenoit aprés les reſolutions qui eſtoient à prendre, & il n'a jamais fait paroiſtre aucune crainte, quelque hazard qu'il ait pu courir. Il al-

loit ordinairement seul en Chaise, suivy de peu de Laquais sans armes, ou quelquefois accompagné d'un Amy, & dans cet estat il marquoit la confiance qu'il avoit à ce Peuple qu'il rasseuroit mesme par là contre les terreurs, qu'on luy vouloit inspirer. Il estonnoit encore par sa fermeté ceux qui avoient quelque dessein sur sa vie, & il est arrivé plus d'une fois que le poignard est tombé des mains des Assassins qu'on luy avoit envoyez, dans l'esperance que sa mort pourroit changer les affaires. Sa porte estoit ouverte toute la nuit aussi-

bien que le jour, à ceux qui a-voient, ou quelque avis, ou quelque memoire à luy donner, & on abusoit si fort de sa facilité, qu'il passoit presque toutes les nuits sans dormir, ou il ne dormoit que d'un sommeil interrompu. Quand il passoit dans les ruës, il s'arrestoit pour la moindre personne qui vouluſt luy parler, ou luy presenter un placet, & il ne se servoit de ses Gardes que pour assister aux Ceremonies, ou pour executer les ordres du Roy.

On arresta un Gentilhomme, allié non seulement aux princi-

paux de la Ville, mais à ceux qui tiennent les premiers rangs dans ce Royaume, qui avoit voulu livrer sa Patrie. Sa trahison estoit découverte, & il estoit convaincu. La nouvelle de sa perfidie avoit excité de la fureur, mais dés qu'on se representa qu'il alloit mourir, on en eut de la compassion. On n'osoit cependant demander sa grace, & on ne pouvoit consentir à sa perte. Mrs de Messine seduits par les Emissaires secrets des Espagnols, prirent là-dessus un party bizarre. Ils allerent au Palais au nombre de plus de deux cens, armez de

carabines & de pistolets. Il étoit nuit, les Officiers de Marine s'estoient retirez, les autres dispersez en divers endroits se trouvoient aussi éloignez. M. de Vivonne estoit avec peu de Gardes, & quelques Domestiques. Il penetra d'abord leur dessein, & il ne leur eut pas plûtost parlé qu'ils se troublerent. Il s'en apperceut sans en rien faire paroistre ; il les entretint comme il avoit accoûtumé, il loüa la fidelité des uns, l'application des autres au Gouvernement, & la valeur de ceux qui s'estoient distinguez dans les occasions. Sa

fermeté eut le ſuccés qu'il en avoit eſperé, ce qu'ayant bien obſervé, il les entretint du mauvais deſſein du Priſonnier, de la noirceur de ſon action, qui euſt fait égorger toute la Nobleſſe Meſſinoiſe, & il leur dit obligeamment que ſi ce Criminel n'avoir eu de deſſein que ſur ſa vie, & que ce ne fuſt pas à ſes propres Compatriotes qu'il ſe fuſt attaqué, il l'auroit renvoyé aux Ennemis, qui ne ſongeant qu'à vaincre par des trahiſons, avoient beſoin de pareils Miniſtres de leurs injuſtices;

mais que le Roy qui affectionnoit ſes nouveaux Sujets, ne luy pardonneroit pas s'il uſoit de clemence en cette occaſion. *Il ajoûta que cette raiſon l'avoit obligé de donner ordre qu'on executaſt promptement la Sentence des Juges ; auſſi croyoit-il alors que ce perfide avoit eſté étrangle, & que le lendemain, on expoſeroit ſon corps dans la grande place ſur un Eſchafaut tendu de noir, pour ſervir d'exemple aux Traitres, & de conſolation aux Sujets fidelles, qui connoiſtroient avec quel ſoin on s'appliquoit à*

leur conſervation. Il n'eut pas plûtoſt achevé de leur parler, que cette Troupe étonnée ſe diſſipa ſans qu'il en reſtaſt aucun, & on vit le jour ſuivant le corps du Criminel expoſé ſur l'échaffaut.

M. de Vivonne receut peu de temps aprés une grande mortification. Les Eſpagnols & les Hollandois commandez par l'Amiral Ruyter paroiſſoient à la veuë de Meſſine ; l'Armée Navale de France eſtoit en eſtat de les combattre, & il ne doutoit point de la Victoire. Il avoit déja monté le Vaiſſeau Amiral, &

il estoit prest à sortir du Port quand le Senat qui l'avoit déja supplié par plusieurs députations de ne point sortir de la Ville, assiegée par les Ennemis, pressée par la faim, & troublée par des dissensions, vint en Corps luy faire des protestations qu'il le rendroit responsable de tous les malheurs qui arriveroient pendant son absence, & qu'il alloit envoyer en France sa Protestation. Aprés une longue resistance il falut ceder, sortir du Vaisseau, suivre les Messinois, & laisser l'honneur de la Victoire à un autre. Mais cette Victoire fa-

neuſe par la perte du redoutable
Ruiter, donna enſuite à Mr
le Vicomte une autre belle occa-
ion de faire connoiſtre à toute
'Europe qu'il ſçavoit gouverner
les Peuples, veiller à leur ſeu-
eté, & executer les entrepriſes
es plus hardies, que le peril fait
aroiſtre impoſsibles aux autres.

Les Galeres eſtoient arrivées
le France, les Vaiſſeaux vain-
queurs rentrez dans le Port, &
es Ennemis eſtoient ſous le Ca-
non de Palerme. Leur Armée
eſtoit encore conſiderable; il ſe
faiſoit continuellement des conſ-
irations dans la Ville; les Crea-

tures des Espagnols y estoient puissantes, & le Peuple se voyoit reduit à peu d'onces de pain. Il venoit à la verité un grand Convoy de France, mais il pouvoit estre arresté par les Ennemis si les Vaisseaux retournoient à Toulon, comme il paroissoit necessaire, parce qu'il ne leur restoit presque de toutes sortes de munitions que pour ce voyage. Ces considerations firent resoudre Mr de Vivonne à proposer d'aller combattre de nouveau les Espagnols & les Hollandois, quoy qu'ils parussent en estat, non seulement de disputer la vi-

toire, mais de rendre vaine ſon
ntrepriſe, & de nous faire re-
tourner avec honte. Il eſtoit bien
averty, & il ne doutoit point
que favorisé, comme il eſtoit tou-
ours de l'eſtoile du Roy, ſon pro-
iet ne réuſſiſt. La propoſition pa-
rut d'abord terrible dans le con-
eil de guerre, mais il ſceut ſi
bien en faire voir la neceſſité,
& lever les difficultez qui y
paroiſſoient, que cette expedi-
tion fameuſe fut reſoluë. Il par-
tit de Meſſine le 28. May 1676.
avec trente & un Vaiſſeaux de
guerre, neuf Brulots, & vingt-
cinq Galeres. Il arriva devant

Palerme le premier de Juin, & reconnut que tout ce qu'on luy avoit rapporté estoit veritable. Il attaqua l'Armée ennemie encore plus nombreuse que la sienne, & qui avec ses forces estoit défenduë par le Canon de Palerme. La veuë du peril ne l'effraya point ; il s'approcha de l'Amiral d'Espagne, & de celuy de Hollande à la portée du pistolet. Le combat fut long, & soutenu de part & d'autre avec une valeur étonnante. L'Amiral d'Espagne se défendit jusqu'à ce qu'il fust entierement brûlé, & il n'avoit plus d'esperance de se

sauver, qu'il faisoit comme s'il avoit encore esperé de vaincre: mais il falut ceder aux armes toujours victorieuses d'un Roy que le Ciel n'a pas fait naistre pour estre vaincu. La perte des Ennemis fut grande; presque tous leurs Vaisseaux & leurs Galeres furent consumez par le feu, ou mis hors d'estat de leur servir de longtemps, à la veuë de tous les Peuples de Sicile, accourus de tous costez pour estre témoins de leur malheur.

Cette grande affaire acbevée, le General François ayant laissé à Mr du Teron, Intendant, qui Colbert

s'en retournoit en France avec les Vaisseaux, le soin de l'apprendre à la Cour, il s'en revint à Messine, qui trembloit dans la crainte qu'une entreprise si hardie n'eust pas le succés qu'on luy faisoit esperer. Nos Vaisseaux qui passoient à sa veuë, & qui n'entroient point dans le Port, augmentoient sa crainte, mais la peur se dissipa bientost par l'arrivée de son Viceroy. Il fut receu avec les acclamations du Peuple, qui le porta en triomphe jusques à la grande Eglise de Nostre-Dame, où il voulut commencer par rendre graces à

la Mere de Dieu, Protectrice de Meſſine, de la Victoire qu'il croyoit devoir à ſon interceſſion.

Le Convoy de vivres arriva de France incontinent aprés. Les Ennemis qui eſtoient aux portes, avertis de l'eſtat de la Ville ſe retirerent, & ils laiſſerent Meſſine joüir pendant quelques jours du fruit de la victoire, & du repos qu'elle avoit perdu depuis longtemps.

Au retour de cette fameuſe journée qui fit trembler les Ennemis de la France, & qui porta la terreur juſque dans Conſtantinople, Mr de Vivonne apprit

que le Roy l'avoit honoré du baſton de Maréchal de France, qu'on peut dire à la honte des faiſeurs de libelles que la Hollande ſouffre, qu'il avoit merité autant qu'aucun autre, & par la longueur de ſes ſervices iours rendus ſans nulle interruption, & par leur importance. Mais comme ces libelles attaquent les choſes les plus ſaintes, & les Monarques les plus auguſtes, il ne faut point s'étonner s'ils affectent de ternir la reputation des plus Illuſtres particuliers. S'ils vouloient donner quelque couleur à leurs impoſtures,

ils devroient mieux observer qu'ils ne font la Geographie, la Chronologie & marquer plus justement les personnes, qu'ils interessent, où font spectatrices des évenemens, car d'ordinaire l'Historien qui ne l'observe pas est suspect de malignité, aussi-bien qu'il est convaincu d'ignorance.

Aprés tant de succés heureux, les Peuples de Messine auroient joüy d'une longue tranquillité, s'ils avoient veu retablir leur commerce, & s'ils avoient pû estre asseurez de subsister autrement que par des Convois, ou par les prises qui se faisoient sur

la Mer. Ce n'estoit pas aussi assez pour assèurer ce poste à la France que d'avoir des forces pour le deffendre. M. de Vivonne crut qu'il estoit à propos de faire de nouvelles conquestes, qui missent les Messinois en estat de n'estre plus pressez par la faim, & qui ouvrissent en mesme temps un chemin par où le Roy se pust rendre Maistre de toute l'Isle. Ce fut dans cette pensée qu'il sortit de Messine vers la fin du mois d'Octobre 1676. & qu'estant entré par Augouste dans le dedans du Royaume, il prit malgré les efforts des Espagnols, comman-

dez avec de bonnes Troupes & les Milices du Païs par le Marquis de Castel Rodrigo leur Vice-roy, sept Places en trois semaines, qui auroient deu occuper une Armée entiere pendant le cours d'une année.

Tauromine fut une des principales de celles qu'il prit. Elle est à deux lieuës de Catagne de l'autre costé du Mont-Gibel, située sur une Montagne d'un accés difficile, de plus deffenduë par deux Forts, sur deux rochers escarpez d'une hauteur inconcevable, dont l'un se nomme la Garde, & l'autre la

Mole. *Il prit enſuite le Château de Saint Alexis, dont la ſituation euſt deu effrayer les plus hardis, & qui ne le rebuta point. Il ſe rendit aprés Maiſtre d'une Place nommée la Force, & attaqua Savoca, dont les Habitans ont la reputation d'eſtre les Soldats les plus determinez de toute l'Iſle; mais que leur valeur & leur opiniatreté, avec le ſecours de leur Garniſon ſuffiſante pour deffendre ſeule la Place, ne purent empeſcher de ſe rendre au General François. Il ne s'arreſta pas à la priſe de Savoca, mais toûjours guidé par l'étoile de ſon Maiſtre,*

Maistre, il attaqua & força l'Escalette, assise entre deux précipices affreux sur la pointe d'un rocher, & défenduë par deux petits Forts si elevez, qu'ils ne paroissoient inaccessibles qu'aux oyseaux.

Je serois trop long si je vous racontois tout ce que M. de Vivonne fit pendant cette Campagne, sans entrer mesme en aucun détail; il donna des marques d'une valeur & d'une patience, dont les plus hardis furent étonnez. Les mauvais temps, la diſete de toutes choſes, les efforts des Ennemis, l'impatience des

Officiers de Mer que le temps, & le peu de vivres qui leur restoient obligeoient à presser leur retour, la difficulté des chemins, où il falloit presque toûjours marcher à pied, ny ses incommoditez ne le purent forcer à se relâcher un moment. Aprés avoir envoyé au Roy par les Vaisseaux qui s'en retournoient en France, les Capitulations de sept Places, il rentra dans Messine pour y pourvoir à tout ce qui estoit du service de Sa Majesté, & à ce qu'il estoit à propos de faire pour la conservation de ses Conquestes, & la sureté des Peuples.

Je ne vous entretiendray point de ce qui se passa en Sicile en l'année 1677. ny des actions qui se firent pour maintenir les Places conquises, ou pour garantir Messine des surprises des Espagnols. L'estat des affaires fit souhaiter à Mr de Vivonne de retourner en France pour en entretenir le Roy de vive voix; il demanda son congé que Sa Majesté luy accorda, & il revint enfin à la Cour, où il receut toutes les marques d'estime & de bien-veillance qu'il pouvoit desirer de son Maistre, qui n'étant accoûtumé qu'à faire de grandes

choſes, ſçait auſſi mieux qu'aucun Prince du monde reconnoiſtre celles qu'on fait pour luy.

L'année 1678. quoy qu'on traitaſt la Paix à Nimegue, le Roy ayant quelque ſujet de ſe défier de la bonne foy des Ennemis, dont les ſurpriſes faiſoient ſouvent les principales forces, marcha avec ſon Armée, & choiſit M. de Vivonne pour un des Mareſchaux de France qui cõmanderoient ſous luy. Sa Majeſté reconnut à la maniere dont il conduiſoit une Armée, aux ordres qu'il donnoit pour les marches & pour les campemens

qu'il estoit capable de tout, & qu'il n'y avoit point de commandement qu'on ne pust luy confier.

Cette Campagne finit promptement, aussi ne fut-elle faite que pour forcer les Puissances armées à consentir au repos, que le Roy vouloit bien donner à l'Europe, en leur imposant les conditions d'une Paix, où tout estoit pour elles & pour ses Alliez, par où il n'estoit pas difficile de juger que ce grand Prince n'avoit combattu que pour la seule gloire, & pour asseurer à ses Peuples ce mesme repos dont il

alloit faire joüir tout le Monde Chrestien. Quand Sa Majesté fut de retour, on ne pensa qu'à gouster la tranquillité qui s'établissoit par tout, & M. de Vivonne eut sujet de prendre plus de part à cette Paix qu'aucun autre ; car ce fut dans ce temps-là qu'on songea à affermir la grandeur de sa Maison, en asseurant ses Charges, & ses dignitez à sa posterité ; on les fit passer a M. le Duc de Mortemar son Fils, qui dans une tendre jeunesse donnoit de belles esperances, qui n'ont point esté trompeuses. Sa Majesté ajoûta

encore des biens considerables aux dignitez, & consentit à un mariage, dont le Projet avoit esté formé, dans la pensée d'unir la Maison de Mortemar à une Famille toute dévoüée au Roy. On ne sçauroit trop loüer les personnes qui prirent cette sage precaution, qui prouve autant qu'aucune autre chose l'attachement veritable, & la passion qu'on a toûjours euë dans cette race illustre, de donner à nos Rois des preuves d'une fidelité, & d'un zele qui ont toûjours esté sans bornes.

Le Mariage de M. le Duc

de Mortemar fut fait avec la Fille de M. Colbert, ce Ministre si zelé qui auroit tout sacrifié pour asseurer son Maistre de son dévouëment, qui a tant laissé de marques de sa passion pour son service, & pour sa gloire, & dont il reste dans tous les Etats du Royaume, aussi-bien que dans les marbres, des monumens glorieux que les temps ne pourront détruire. Aprés ces heureuses Nopces, M. de Vivonne fit encore deux Campagnes avec les Galeres; mais il ne trouva dans ses courses que des orages & des mauvais temps à



I. Doliuar fecit

combattre, qui auroient coûté la
verte infaillible d'une partie de
ce beau Corps, s'il n'eust eu au-
tant de prévoyance, pour se ga-
rantir de ces sortes d'Ennemis,
qu'il avoit de hardiesse pour at-
taquer les autres.

Ces deux Campagnes finies, il
obtint que M. de Mortemar
commanderoit en sa place, ce
que fit ce jeune Seigneur avec
tant de succés & de gloire, que
M. de Vivonne augmenta pour
luy l'estime qu'il avoit eu sujet
d'en avoir dés son enfance.
Aussi le perdit-il, quand la mort
le luy osta, avec un regret de

Pere, & d'Amy. Il fut charmé de sa vertu dans une longue maladie ; & sa conduite, & sa fermeté qui luy faisoient regarder une mort certaine sans en estre troublé, luy donnerent de l'admiration. Si quelque chose l'eust pu consoler, c'est l'amitié qu'il trouva dans toutes les personnes qui composent l'illustre Famille, où il estoit entré par le Mariage de son Fils, & les marques de confiance & de cordialité qu'il receut de M. le Marquis de Seignelay, digne heritier de feu M. Colbert, ce qui luy fit esperer qu'ayant de

nouvelles occasions de servir le Roy, il auroit celles de meriter des graces pour deux petits Fils que M. le Duc de Mortemar luy laissoit. Il y a sujet de croire qu'avec l'exemple de leur Pere, & celuy d'un Ayeul dont la vie est pleine d'actions memorables, & qui leur auroit donné tous ses soins, ils se seroient rendus dignes de la protection & des bontez de Sa Majesté, comme l'on doit l'esperer encore des soins que M. de Seignelay leur Oncle en prend, qui marque aussi par tout ce qu'il fait pour eux, par combien d'endroits ils luy sont chers.

M. de Vivonne avoit toûjours eu de l'inclination pour la perſonne de Madame la Ducheſſe de Mortemar ſa belle-Fille, & beaucoup d'eſtime pour ſa vertu; mais elle s'eſtoit fort accruë par le commerce plus particulier qu'il avoit eu avec elle pendant la maladie de M. le Duc de Mortemar ſon Mary, & elle ne s'eſtoit pas peu augmentée depuis ſa mort. Auſſi peut-on dire à la loüange de cette jeune Dame, qu'on ne peut donner un meilleur exemple aux Femmes pour vivre avec leur Epoux, ny pour ſe conduire quand la mort les en a ſeparées.

La perte de M. le Mareſchal de Vivonne, & celle de M. ſon Fils, ont bien fait répandre des larmes. On ſçait le regret de la Cour; des Provinces entieres ont fait paroiſtre leur deüil par des demonſtrations qui ne permettent pas dedouter de leur douleur. La Provence ne ſe conſole point; M. de Vivonne y eſtoit uniquement aimé; Marſeille où la Charge de General des Galeres luy faiſoit faire plus de ſejour, ne ceſſe point de le pleurer. Il eſt vray qu'il avoit un grand amour pour cette Ville, & ſon attachementne venoit pas de la

beauté du climat, ny de celle de ſes édifices, par où pluſieurs perſonnes y ſont attirées. Il y avoit trouvé tant d'hommes de merite, qu'il ne s'en eſt pas éloigné ſans douleur, & il ſe faiſoit toûjours un plaiſir tres-ſenſible d'y retourner. On l'y aimoit auſſi beaucoup ; la Nobleſſe & le Peuple donnoient à l'envy des demonſtrations de l'affection qu'ils avoient pour luy, & leur amitié ſe répandoit encore ſur ſes Domeſtiques, & ſur ceux qui luy eſtoient plus particulierement attachez. Ce Peuple venu de la Phocide a conſervé toute la po-

siteſſe, & tout l'eſprit de juſtice
de ſa premiere Patrie, & aprés
l'alliance de l'ancienne Rome qui
mettoit Marſeille au nombre
les Villes à qui cette Maiſtreſſe
du monde donnoit le titre ſuperbe
de ſa Sœur, elle n'a jamais rien
fait par où elle ait pu ceſſer de
meriter les avantages qu'elle a
us par deſſus les autres Citez. Il
n'y a point de lieu où l'eſprit ſoit
lus penetrant, & où l'on con-
noiſſe plus promptement le merite
les perſonnes, & on ne le connoiſt
oint ſans le faire paroître & ſans
uy rendre ce qu'on luy doit.
Rien n'eſtoit échapé à ce Peuple

des grandes qualitez de M. de Vivonne, on ſe plaiſoit à luy en donner des marques ; il en avoit auſſi une ſenſibilité ſi grande, qu'il ne pouvoit à ſon gré trouver aſſez d'occaſions de faire paroiſtre combien il s'applaudiſſoit d'en eſtre aimé, parce qu'il connoiſſoit tout le prix de l'amitié qu'on avoit pour luy. Mais aprés cela je ne dois rien dire ; je ne ceſſeray pourtant pas de vous entretenir, Monſeigneur : pour ne trouver plus de matiere. La vie de cet homme illuſtre eſt un beau champ pour les Panegyriſtes, quand on prendra ſoin

d'en recueillir toutes les particu-
laritez, & elle fournira de beaux
endroits à ceux qui voudront
donner de grands exemples à la
posterité. Je ne doute pas que sa
mort ne fasse verser beaucoup de
larmes dans vostre Province. Le
souvenir de ce qu'on y doit à sa
Maison, qui en a esté pendant
des siecles le principal ornement,
& ce que les Peuples devoient
à la posterité de ses Ancestres,
leur fera sans doute accorder sans
peine les prieres que vous leur
demanderez pour luy. Ses em-
plois & ses affaires le privant
de la satisfaction qu'il auroit eu

de vivre avec eux, il a toûjours soûhaité que ses cendres fussent conservées à Poitiers dans le Tombeau de ses Peres, & il se regardoit comme Etranger en quelque autre lieu qu'il pust estre.

Vous connoissiez M. le Marescha de Vivonne comme moy, Monseigneur; il vous honoroit parfaitement, & j'espere que vous joindrez vos prieres à celles des Fidelles du Dioceſe que la Providence a commis à vos soins. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble & tres-obeissant Serviteur.

A Paris le 25. Septembre 1688.

Le 18. du mois passé, Mr l'Evesque de Noyon s'estant rendu à Challiot, en la maison de feu Mr le Mareschal de Vivonne, leva le Corps qui estoit sur un Lit de Parade, & il le fit transporter en l'Eglise Abbatiale des Dames Chanoinesses de Sainte Genevieſve de Challiot où il dit la Messe. Toutes les Ceremonies de la Deposition furent faites en presence de plusieurs personnes de qualité, qui ne purent retenir leurs larmes à la veuë de ce lugubre spectacle. Ce

Prelat presenta ensuite le Cœur de cet illustre Maréchal à l'Abbesse du Convent, qui est une Dame d'un merite distingué. Elle receut ce depost d'un air qui marquoit combien elle estoit touchée. Aussi Mr de Vivonne avoit-il eu pour elle pendant son vivant beaucoup d'estime & de consideration.

Ie ne sçay si vous sçavez que ce Maréchal avoit fait un Regiment en Sicile qui portoit son nom. Il estoit pourtant François. Les Dra-

peaux y avoient ſes armes, ce
que le Roy avoit permis ainſi
qu'aux Tambours qui eſtoient
auſſi veſtus de ſes Livrées.
Il en avoit pris grand ſoin,
& c'eſt un des Regimens du
Royaume où la diſcipline eſt
mieux obſervée. Il n'y avoit
rien épargné, & il avoir eſté
bien ſecondé par M le Che-
valier Paroſt qui en eſt Ma-
jor, & depuis encore par
M de la Tour, Lieutenant
Colonel. Le Roy l'a accordé
aprés ſa mort à M le Mar-
quis de Tiange ſon neveu,
l'un des Menins de Mon-

seigneur le Dauphin, Si Mr le Mareschal de Vivonne avoit disposé de quelque chose des Emplois qu'il avoit, il auroit donné ce Regiment à Mr de Tiange qu'il aimoit & estimoit beaucoup, parce qu'il connoissoit l'attachement qu'il avoit pour luy, & qu'avec tout le courage, & toute la valeur possible on ne peut trouver plus de probité, ny s'attacher plus à faire justice, qui estoit une des choses qui le touchoient davantage.

Comme vous aimez tout ce qui parle du Roy, je ne

ſçaurois m'empeſcher de vous dire quelque choſe d'un Sermon qui fut preſché par le P. Simon de la Vierge, Prieur des Carmes de la Rochelle, le 29 Septembre, jour de Saint Michel, dans l'Egliſe des Peres Recolets, qui le reconnoiſſent pour titulaire de leur Maiſon. Il prit pour texte ces paroles de Daniel, *Et ecce Michaël, unus de Principibus primis, venit in adjutorium meum*, & aprés avoir remarqué qu'il n'y avoit nul rapport de nos connoiſſances qui ſont ſenſibles, à ces eſ-

prits qui ſont purs, & des qualitez des Anges aux expreſſions des hommes, faiſant reflexion qu'un Dieu s'eſt uny à la nature humaine preferablement à la nature Angelique, il ſe perſuada que l'homme pouvoit parler d'un Ange, & que le merite de Saint Michel ne perdoit rien entre les mains des Predicateurs, & meſme que l'entrepriſe eſtoit facile depuis qu'un Ange avoit parlé à une Vierge. Dans le ſecond exorde, il parla de la création des Anges, de la ſeparation des bons

bons d'avec les mauvais, & faisant connoistre que la chûte de ceux-cy a exercé le zele de ceux-là, *quelle grandeur*, dit-il, *est comparable à celle de Saint Michel! Dieu luy a mis entre les mains ce qu'il estime le plus, sa gloire pour la defendre, son Eglise pour la soûtenir, son peuple pour le proteger.* Lès preuves de la premiere partie furent brillantes, morales, & pleines de feu. Aprés avoir observé dans la seconde que Dieu a toujours employé Saint Michel dans la conduite de son Eglise lors

mesme qu'elle n'estoit encore que figurée dans les Anciens Israëlites, il continua son discours par ces paroles. *Dans quel Siecle ce bien-heureux Archange n'a-t-il pas pris les interests de l'épouse du Sauveur du monde? C'est luy qui brisa les chaisnes de Saint Pierre, & mit en liberté cet Apostre pour la consolation des Fidelles; c'est luy qui fut donné à Saint Paul pour l'accompagner dans des voyages où il ne s'agissoit de rien moins que de la conversion de l'Univers, & pour tout dire dans une seule parole, c'est luy*

qui ſous les ordres du Seigneur regle toutes les demarches de Louis le Grand par une ſuite rapide de vertus & de victoires. Combien devons-nous eſtimer, combien devons-nous cherir un Prince qui travaillant pour l'état, travaille ſans ceſſe pour l'Egliſe, & ſe montre tres-Chreſtien dans toutes ſes œuvres? N'eſt-il pas noſtre conſolation & noſtre joye, luy qui réjoüit tous les jours le Ciel & la Terre par la réunion de nos Freres qui s'eſtoient trop facilement ſepa-rez, & pouvons-nous n'eſtre pas touchez pendant qu'il excite

les uns par ſes pieuſes liberalitez, attire les autres par les marques de ſa bienveillance, releve ſa douceur par ſa Majeſté, modere la ſeverité de ſes Edits par ſa clemence, aime ſes Sujets & hait leurs erreurs, ramene les eſprits à la verité par la perſuaſion, les cœurs à la charité par la crainte, gagne tout le monde pour faire regner par tout le maiſtre du Ciel & de la Terre? Mais que nous ſert d'avoir un Prince religieux, ſi nous n'avons pas plus de religion? Que nous ſert d'avoir un Roy zelé, ſi nous reſiſtons à ſon zele? Que

nous ſert de voir les Temples de l'erreur demolis par ſes ſoins, ſi nous les relevons par nos deſirs? Que nous ſert de le voir triompher des ennemis de l'Egliſe, ſi nous ne triomphons des paſſions de noſtre cœur? Que nous ſert d'applaudir au fameux ordre de Chevalerie que les Rois ſes ayeux ont établi ſous le nom de Saint Michel, ſi nous ne reſpondons à la protection que cet Archange offre dans toutes les rencontres au Peuple de Dieu?

Pour continuer à vous faire part de toutes les grandes ac-

tions de la vie du Roy, marquées par autant de Medailles, frapées exprés pour faire une suite de cette belle vie, je vous envoye celle qui regarde la Marine, que ce Prince a tellement augmentée pendant son regne, qu'elle n'a jamais esté si florissante sous ceux de tous ses Predecesseurs ensemble.

L'amour que les Peuples ont pour ce grand Monarque, fait que tous ceux qui vont de sa part dans les Provinces, y sont receus avec des demonstrations de joye extraordinaire.

Le Lundy 4. de ce mois, Mrs de la Chambre pour la Reformation des abus de la justice, s'estant rendus à la Maison-Rouge, à trois lieuës en deça de la Ville de Limoges. Mr de Fieubet, Président de cette illustre Chambre, y arriva ce mesme jour à midy, estant escorté du Fils de Mr Ausillon avec sa Compagnie, que le Roy a nommé pour servir en qualité de Prevost auprés de ces Messieurs. Le Prevost de la Mareschaussée de la Province du Limosin, & le Vice-Senéchal s'y trou-

verent, chacun avec ſes Offi-
ciers & Archers. Il y avoit
encore trois cens notables
Bourgeois à Cheval avec les
Officiers de Juſtice. Ces der-
niers haranguerent Mr le
Preſident ; apres quoy on
commença à s'avancer vers
la Ville. La Compagnie de la
Mareſchauſſée marchoit la
premiere, & eſtoit ſuivie de
celle du Vice-Senéchal. En-
ſuite on voyoit le Carroſſe
de Mr de Fieubet, dans
lequel il eſtoit avec M.
Bignon, M. de Marillac, &
M. l'Abbé le Pelletier, Con-

seillers d'Estat. Tous ceux de la Compagnie de M. Ausillon, l'épée à la main, environnoient ce Carrosse, qui estoit à huit Chevaux. Deux autres de M. de la Briffe, Procureur General de la Chambre, suivoient celuy cy; il estoit dans le premier, & ses Officiers dans le second. Aprés ceux-cy marchoient les Carrosses des Conseillers d'Estat, celuy de l'Intendant de la Province, & ceux des Maistres des Requestes, tous à six chevaux. Ils estoient suivis des Officiers de la

Chancellerie, & de la Cham-
bre, & les trois cens notables
Bourgeois fermoient la mar-
che. Lors qu'on aprocha de
la Ville, le Canon tira tou-
jours jusqu'à ce que Mr le
Président fust entré dans son
Hostel.

Nous avons perdu ce mois-
cy Mr Perrault, Docteur en
Medecine, & de l'Academie
des Sciences. Il estoit fort
habile dans tout ce qui re-
garde les beaux Arts, & le
Public luy est obligé de la
belle traduction qu'il luy a
donnée de Vitruve. Elle est

extrémement recherchée, & a fait plaisir à beaucoup d'Architectes Mr Perrault n'estoit pas seulement sçavant dans la belle Architecture, mais il a sceu mettre cette science en pratique. L'Arc de Triomphe a esté fait sur son dessein, aussi-bien que la façade du Louvre ornée du beau peristille qui l'accompagne. C'est un Ouvrage fort estimé de tous ceux qui s'y connoissent, & que les Etrangers regardent avec étonnement. Il a aussi fait bastir l'Observatoire, dont la construction qui est singu-

liere, demandoit un genie
qui euſt une parfaite connoiſ
ſance des Sciences pour leſ
quelles on a élevé ce Baſti
ment. Je vous en ay donné
une ample & curieuſe deſcrip
tion, dans l'une de mes qua
tre Lettres touchant l'Am
baſſade de Siam en France
où l'on voit, comme vous
ſçavez, des choſes tres-par-
ticulieres qui n'avoient ja-
mais eſté ſceuës, quoy que
l'Obſervatoire ſoit connu de
puis long-temps. Outre les
dix Livres d'*Architecture* de
Vitruve, traduits en noſtre

Langue, avec des Notes &
les Figures, dont on a fait
une seconde édition *in folio*,
corrigée & augmentée, M^r
Perrault a donné les Ordon-
nances des cinq especes de
Colomnes selon la Methode
des Anciens, aussi *in folio*, a-
vec des Figures, & des Essais
de Physique, ou Recueil de
plusieurs Traitez touchant les
choses naturelles, qua[illegible]re volu-
mes *in douze* avec des Figures.
Il a laissé un nouvel Ouvrage
de Physique qu'on va debiter.
Les lumieres qu'il avoit sur
toutes choses faisoient qu'on

le regardoit comme un homme rare ; auſſi eſtoit-il d'une Famille qui a toujours eſté tout eſprit. Mr Perrault ſon Frere, qui eſt de l'Academie Françoiſe, en rend un témoignage qu'on ne ſçauroit conteſter.

M. le Fouyn eſt mort peude jours aprés. Il eſtoit Secretaire du Roy, Greffier du Conſeil, & Secretaire General de la Marine. & avoit une ſi grande penetration pour les affaires, qu'il les concevoit ſur le moindre recit qu'on luy en faiſoit, ce qui ayant eſté reconnu par Mr

Colbert, dont l'activité estoit
extrême en toutes choses, &
qui ne cherchoit que des gens
qui en eussent beaucoup pour
e service de Sa Majesté, il
e fit un plaisir de contribuer
i son élevation, qu'on doit
egarder comme un effet de
on grand travail.

Pendant que les uns sor-
ent à regret du monde, d'au-
res y demeurent avec dou-
eur. Les Goûteux sont de ce
nombre. Il est peu de gens
qui y souffrent davantage, &
omme on donneroit volon-
iers tout son bien pour se

délivrer des douleurs aiguës
que cauſe la goûte, l'eſpoir
du gain a fait chercher de
tout temps des remedes pour
ce mal. On en a trouvé qui
l'adouciſſent, mais on n'a
pû encore en trouver qui le
gueriſſent entierement. Entre
tous ceux qui ont travaillé à
chercher de ces remedes, il
ſemble qu'aucun n'a mieux
réüſſi, que M Meſnard, pre-
mier Chirurgien de la feuë
Reyne Mere. Comme le Bau-
me dont il a trouvé le ſecret,
n'a jamais eſté diſtribué au
Public, & qu'il l'a laiſſé en

mourant à Mlle Guyet sa niece,
Femme de Mr de Vassefons,
ils ont cru qu'on leur feroit
redevable, s'ils en faisoient
part à ceux que la goute atta-
queroit & dans cette veuë, ils
ont supplié le Roy de leur en
donner le Privilege. Sa Ma-
jesté qui n'accorde rien sans
être bien informée de l'utilité
de ce qu'elle accorde, donna
ordre à son premier Medecin
de prendre connoissance de la
faculté & des effets de ce Bau-
me. Mr Daquin, aprés en avoir
fait faire plusieurs experien-
ces pendant deux ans, a donné

ſon avis par lequel il paroiſt que tous les Malades qui ſe ſont ſervis de ce remede, en ont receu une entiere gueriſon, ce qui a obligé le Roy à permettre que ce Baume ſoit diſtribué dans tout ſon Royaume. J'ay veu & leu tous les Certificats & les Memoires où ſont les noms de tous ceux qui en ont eſté gueris & ſans cela je ne vous en dirois rien, n'ayant pas accoutumé de vous parler de ces ſortes de remedes, à moins que je ne ſois ſeur qu'ils viennent de bonne part, & que

les effets en sont certains. D'ailleurs Mr de Vallefont estant homme de service, & passant pour Gentilhomme, il ne doit point estre mis au nombre de ceux qui ne débitent que de faux remedes. Il a passé plus de dix-huit ans dans les Armées, en qualité de Volontaire, Officier d'Infanterie, de Cavalerie, & autres emplois considerables. Il demeure à l'Hôtel de Lussan, ruë des Petits-Champs, & on aura chez luy tous les éclairciſſemens neceſſaires touchant son Baume.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les Armées qu'on a la gloire de mourir pour ſon Roy. Ceux qui ſacrifient auſſi leur vie pour le bien de l'Etat, ſont dignes de trouver place parmy les Illuſtres. C'eſt ce qu'a merité Mr Johin, fort eſtimé dans Paris pour ſa probité, & qui eſt mort depuis peu à Xaintes, où il accompagnoit Mr de Pomereu, Conſeiller d'Eſtat ordinaire, dont il eſté Secretaire pendant vingt-trois ans. L'application extrême qu'il a euë à travailler aux affaires & au

soulagement de cette Provin-
ce, & de tous les autres,
lieux que Mr de Pomereu a
visitez avec son activiré ac-
coutumée, & ce zele extréme
qu'il a pour ce qui regarde le
service de Sa Majesté, luy a
causé une grosse fiévre, qui
jointe au mauvais air qu'il
avoit pris à la Rochelle, l'a
emporté en fort peu de
jours.

Il y a une nouvelle mode
de Manchons qui fait du
bruit. Ils sont d'Obuzer.
C'est un petit animal que l'on
ne trouve que dans des Pays

tres éloignez. Il a la peau fi
fine & fi belle, qu'on n'en a
point veu de femblables, ny
qui l'égalent en beauté. Sa
couleur eſt admirable, &
d'une teinte naturelle, qu
n'eſt ny rayée ny mouche
tée, mais jaſpée d'une ma-
niere toute particuliere, &
qui eſt fort agreable, ayan
cela de propre, qu'on ne peu
la contrefaire par aucun lu-
ſtre, ny par aucune peinture
Ce qu'il y a de plus extraor
dinaire dans cette fourur
d'Obuzer, c'eſt de ſe pou
voir coucher de tous ſens

& meſme d'eſtre encore plus belle à contre-poil que dans le ſens qui luy eſt naturel. Le cuir en eſt fort mince & d'une grande douceur, ce que les gens du métier expriment par le terme de *Molet*. Il n'eſt point facile à ſe déchirer, ayant de plus cette proprieté fort ſinguliere, de n'eſtre point ſujet aux vers & aux inſectes qui ont coutume de ſe trouver dans les autres peaux, & de les ronger, ce qui fait ordinairement tomber le poil, & gâte les plus belles fourures. Ces man-

chons d'Obuzer n'ont pas
beſoin d'étuis pour étre con-
ſervez. On peut meſme les
mettre & les chifonner dans
la poche, ſans que cela leur
faſſe rien perdre de leur for-
me, ou de leur beauté natu-
relle. On a preſenté au Roy
le premier de cette eſpece qu
ait paru en Europe, & Sa Ma
jeſté a eu la bonté de l'agréer
Le Sr du Tremble, Marchand
Foureur de Paris, qui a tou
jours eſté extremement cu
rieux d'avoir de belles fou
rures, eſt le ſeul en Franc
qui ait de ces manchons d'O
bufe

buzer. Il les a fait venir de fort loin, & avec beaucoup de peine. Il demeure au bout de la ruë Dauphine du costé du Fauxbourg Saint Germain, à l'Enseigne du Grand Monarque.

La beauté conduit à tout quand on a assez d'esprit pour la menager avec adresse. Ces deux avantages s'estant rencontrez dans une jeune Personne qui manquoit de bien & de naissance, elle en a sceu si bien profiter, qu'ils l'ont élevée à une fortune qu'elle soûtient aujourd'huy admi-

rablement. Le nom d'Angelique qui luy fut donné, répondoit aux agrémens qui la rendoient toute aimable. Elle n'avoit que douze ans lors qu'elle perdit ſon Pere & ſa Mere. En ce malheureux eſtat, une Tante qui ſçavoit le monde & qui n'avoit point d'Enfans, la fit venir avec elle. Quoy qu'elle fuſt aſſez peu accommodée, & que la dépenſe qu'il luy falloit faire pour l'entretenir ſe puſt nommer une charge, elle avoit ſes veuës en la prenant. C'étoit une Femme de beaucoup

d'intrigue. Sa Niece eſtoit belle, & ſembloit avoir ce je ne ſçay quoy qui eſt encore plus piquant que la beauté. Ainſi s'il luy devoit couter quelque choſe pour la tenir propre & dans un eſtat à faire valoir ſes charmes, elle eſperoit s'en dédommager par les Amis qu'elle pourroit luy donner un jour. En effet, à peine eut-elle atteint ſa quinziéme année, qu'on ne parla plus que de la belle Angelique. La fraiſcheur de la jeuneſſe jointe aux traits les plus touchants la fit re-

garder avec des yeux d'admiration. On eut de l'empreſſement à trouver accés chez elle, & comme perſonne n'y pouvoit eſtre receu ſans avoir gagné la Tante, elle eut bientoſt le plaiſir de ſe voir faire la cour. C'eſtoit ce qu'elle attendoit depuis long-temps. Elle ne fut pas inexorable. On prenoit divers pretextes pour aller la voir, & la Niece eſtant toûjours de la converſation, & diſant les choſes de la maniere du monde la plus agreable, on eſtoit charmé de l'entretenir ; mais ſi

ce charme attiroit, on n'alloit pas loin sans estre arresté. Aprés deux ou trois visites, la Tante opposoit des regles de bien-seance dont on ne s'affranchissoit que par des voyes utiles pour elle. On n'ignoroit pas que sa fortune estoit mediocre, & les presents applanissoient les difficultez. Elle avoit l'adresse, non seulement de s'en attirer, mais de se faire imposer une espece de contrainte pour se resoudre à les recevoir. Cependant ils ne servoient qu'à faire obtenir la permission

d'un entretien general, & il falloit payer cherement un teſte à teſte, quand pour l'accorder elle feignoit quelque affaire qui l'obligeoit à quitter ſa Niece. Mais ſi la belle Angelique demeuroit alors ſur ſa bonne foy, l'Amant qui ſembloit favoriſé n'en tiroit pas un grand avantage. La Tante qui luy donnoit de bonnes leçons, luy avoit ſouvent reïteré, que la fierté ſeule luy pourroit faire trouuer un Mary, & que tout ſon bien conſiſtant dans ſa beauté, c'eſtoit à elle à étudier le

foible de ceux qu'elle luy attireroit pour réüſſir dans quelque établiſſement. Elle ajoûtoit que la tendreſſe de cœur eſtoit la perte des Filles, & que pour ſe mettre bien avec la fortune, il ne falloit jamais rien aimer. Ces maximes eſtoient aſſez du gouſt d'Angelique ; auſſi les pratiquoit-elle fort heureuſement. Elle avoit l'eſprit auſſi fin que penetrant, & il luy eſtoit aiſé de demeſler que tout l'attachement que luy faîſoient voir ceux qui en avoient le plus pour elle, eſtoit fondé

ſur les eſperances d'une liaiſon de galanterie. Ils s'en flaterent inutilement. Leurs plus ardentes proteſtations demeurerent ſans pouvoir ; elle ne ſe laiſſa ébloüir d'aucune, & toutes les offres qui luy furent faites, & qu'on luy faiſoit d'autant plus ouvertement que ſa condition qui eſtoit fort baſſe, ſembloit les autoriſer, ne la purent faire conſentir à aucun engagement. La Tante prenoit toujours, & Angelique feignoit de n'en rien ſçavoir. Quand elle auroit pû ſoufrir que l'on

euſt fait quelque dépenſe pour elle, il n'y euſt eu rien d'aſſez ſolide pour remplir l'ambition dont elle eſtoit tourmentée. Elle avoit beſoin de rencontrer une Dupe qui luy vouluſt tout ſacrifier. C'eſt ce qu'on ne trouve pas toujours aiſément. Les hommes s'accouſtument de bonne heure à ſe tenir ſur leurs gardes, & quand il s'agit de mariage les plus amoureux y penſent plus d'une fois. D'ailleurs, quoy qu'Angelique paruſt d'une vertu fort exacte, comme elle voyoit

beaucoup de monde, chacun ne ſe croyoit refuſé que parce qu'un autre eſtoit plus heureux que luy, & les viſites qu'elle recevoit engageant toujours à quelque Tribut envers la Tante, ſi on ne la mettoit pas au rang des Filles d'une reputation douteuſe, elle paſſoit au moins pour une coquette. Trois ans s'eſtant coulez de la ſorte, ſans quelle euſt trouvé un épouſeur, elle reconnut que cette conduite ne luy eſtoit pas avantageuſe, & que ſi un tour d'eſprit ne ſecondoit ſa beau-

té, elle estoit en risque de ne pas changer d'estat. On luy parla d'un vieux Marquis de Province, qui s'estant déja marié deux fois, avoit la tentation de faire une troisiéme folie. C'estoit un homme fort riche, demeurant à une Terre à quinze lieuës de Paris. Il estoit facile à s'enflamer, & s'estoit laissé duper par ses deux premieres femmes, qu'un enteſtement d'amour luy avoit fait épouser. Angelique ayant appris qu'il avoit le cœur sensible, crut qu'elle en pouvoit entrepren-

dre la conqueſte. Elle inventa un Roman qu'elle concerta avec ſa Tante, & un jour qu'elles furent averties qu'il diſneroit à un certain Bourg, au retour d'un court voyage qu'il faiſoit de temps en temps, elles ſe rendirent à l'Hôtellerie où il avoit accoûtumé de deſcendre. La beauté d'Angelique eſtant de celles qui brillent & qui ſurprennent, l'Hôteſſe qui eu fut frappée la mit dans une chambre fort propre, & s'empreſſa à luy demander ce qu'elle vouloit. Elle affecta

un air de langueur qui la rendoit encore plus belle, & luy répondit en soûpirant qu'il ne falloit à disner que pour la Demoiselle qui l'accompagnoit, parce qu'elle estoit dans un estat qui luy ostoit l'envie de manger. L'Hôtesse entra dans son déplaisir, quoy qu'elle n'osast luy en demander la cause, & luy ayant dit tout ce qu'elle put pour adoucir ses chagrins, elle la quitta au bruit d'un Carrosse qu'elle entendit arriver. C'estoit le Marquis. Elle luy dit aussi-tost

qu'elle avoit chez elle la plus belle Fille qu'elle euſt jamais veuë, mais ſi affligée que cela faiſoit pitié. Le Marquis fut attendry, & dans l'impatience qu'il eut de la voir, il pria l'Hôteſſe de le mener dans ſa chambre. Il prit pour pretexte une liberté de Voyageur, & luy demanda ſi elle voudroit ſouffrir qu'il euſt l'honneur de diſner avec elle. L'Hôteſſe l'ayant aſſeurée que c'eſtoit un Gentilhomme des plus eſtimez de tout le Pays, ſortit un moment aprés pour donner ordre au repas. La

Belle répondant civilement à toutes les honnestetez du vieux Marquis, le pria de s'épargner l'ennuy qu'il auroit de passer deux heures avec une malheureuse, dont la conversation ne pouvoit qu'estre importune. Sa beauté fit sur son cœur l'effet qu'elle en attendoit. Il en parut vivement touché, & commençant à s'interesser dans sa fortune, il la conjura de luy découvrir qui elle estoit. Elle fut long-temps à s'en défendre sur ce qu'il luy estoit important de demeurer incon-

nuë, & ce refus le rendant
plus curieux, il la preſſa tant
qu'elle luy dit que de puiſſan-
tes raiſons luy impoſoient
la neceſſité de cacher ſon
nom, & que tout ce qu'elle
pouvoit luy apprendre en
general, c'eſtoit qu'eſtant de-
meurée ſans Pere ny Mere
avec douze mille livres de
rente lors qu'elle n'avoit en-
core que dix ans, ſon Tuteur
qui eſtoit ſon Heritier, l'avoit
enfermée dans un Convent,
où il avoit fait tous ſes ef-
forts pour l'obliger à prendre
l'Habit; que n'ayant pu en

venir à bout, il avoit voulu luy faire épouser un de ses Fils, homme mal fait & de nul merite, & qu'enfin par le conseil d'une Tante qui estoit la seule de tous ses Parens qui prenoit ses interests, elle avoit trouvé moyen de s'échaper du Convent, & qu'elle alloit à Paris se cacher chez la Demoiselle dont il la voyoit accompagnée, en attendant qu'on eust pris de justes mesures pour la garantir de la persecution de son Tuteur. Tout cela fut dit avec des marques d'un si

grand accablement, & d'une maniere ſi noble, que le Mar. quis ayant donné dans le piege, ne douta point qu'Angelique ne fuſt une Fille de qualité. L'amour échauffant déja ſon cœur, il la pria de venir chez luy, l'aſſeurant qu'elle y trouveroit tout le ſecours qu'elle devoit s'en promettre. La Belle luy témoignant beaucoup de reconnoiſſance de cette offre, dit qu'elle ſeroit fachée de l'enveloper dans ſon malheur, que ſes Ennemis étoient d'une humeur fort violente,

& que dans le deſeſpoir où ils ſeroient lors qu'on leur auroit appris qu'elle s'eſtoit tirée du Convent, il n'y avoit rien qu'ils ne fuſſent capables d'entreprendre contre ceux qui auroient favoriſé ſon évaſion. La Tante qui n'avoit point encore parlé, comme ſe tenant dans le reſpect, dit alors à Angelique que dans l'eſtat où ſes affaires eſtoient, elle ne feroit pas mal d'accepter les offres que luy faiſoit Mr le Marquis; que comme on ne pourroit deviner qu'il la connuſt, ſa

maiſon ſeroit un lieu où perſonne ne s'aviſeroit de la chercher, au lieu qu'eſtant cachée à Paris chez elle, ſes Parens qui mettroient par tout des eſpions, pourroient découvrir qu'elle y ſeroit, & la tireroient d'entre ſes mains ſans qu'il luy fuſt poſſible de la défendre contre eux, comme pourroit faire Mr le Marquis, dont la qualité ſeroit reſpectée. Le raiſonnement fut trouvé bon, & le Marquis l'ayant appuyé avec beaucoup de chaleur, la Belle fut obligée de ſe rendre, à la

charge qu'il luy donneroit un Appartement, où elle ne seroit veuë que de quelques-uns de ses Domestiques. La condition fut acceptée. On servit le disné, & le Marquis luy fit de si instantes prieres de moderer son chagrin, qu'elle resolut pour l'amour de luy de reprendre la gayeté qui luy estoit naturelle. Il estoit ravy d'avoir à garder un si precieux tresor, & tenoit sans cesse les yeux attachez sur elle. Lors qu'elle fut arrivée chez luy; il la logea dans un

fort beau Pavillon, où il la voyoit à tous momens. Elle le pria d'abord de trouver bon qu'elle fist ſçavoir toutes choſes à cette Tante, qui luy avoit conſeillé d'abandonner le Convent, afin de pouvoir apprendre par elle dans quel ſentiment ſeroient ſes autres Parens. Il le permit avec joye, & la veritable Tante qui étoit auprés d'elle, & qu'elle nommoit ſa Gouvernante, ſe chargea du ſoin de faire venir la réponſe avec d'autres Lettres de differente écriture, ſelon qu'elles en auroient be-

ſoin pour le ſuccés de la tromperie. Elle les concertoit avec Angelique, & un Correſpondant de Paris les renvoyoit dans les meſmes termes qu'elle luy marquoit de les faire écrire. La choſe eſtoit conduite avec tant d'adreſſe, que toutes ces Lettres venoient par le Courrier de Bretagne, qui paſſoit à une lieuë de la Terre du Marquis, où il les laiſſoit. C'eſtoit là que la belle Fugitive luy avoit dit qu'eſtoit tout ſon bien. Elle luy avoit ſur tout parlé d'un vieux Chaſteau, ce qui mar-

quoit une ancienne Noblesse. La réponse de la Tante pretenduë qui vint quelques jours aprés sous une enveloppe particuliere pour le Marquis, faisoit connoistre la joye qu'elle ressentoit de la retraite qu'elle avoit trouvée. Elle l'exhortoit à se bien cacher, parce que son Tuteur desesperé de sa fuite, avoit envoyé aux environs du Convent pour découvrir où elle s'estoit refugiée, & que s'il pouvoit venir à bout de se resaisir de sa personne, elle en devoit craindre

craindre toute sorte de malheurs. Cette Lettre luy ayant esté apportée par le Marquis, elle la leut devant luy, & il témoigna une forte resolution de la défendre contre l'injustice. Cependant comme il estoit toujours avec elle, ses manieres qui estoient toutes charmantes l'engageoient de plus en plus, & elle connut bientost que l'amour seul avoit part aux soins empressez qu'il luy rendoit. Elle profita de ces dispositions pour l'enflamer encore davantage, & de nouvelles

Lettres de la Tante pretenduë ſervirent beaucoup à le faire declarer. Elles portoient qu'on ſe vantoit de ſçavoir où elle eſtoit; que pour ſe mettre à couvert des violences qu'elle avoit à redourer, elle luy conſeilloit de ſe marier ſans retardement dans la maiſon meſme du Marquis; que c'eſtoit l'avis de ceux qui demeuroient dans ſes intereſts; que quand elle paroiſtroit avec un Mary, les plus emportez n'auroient rien à dire; que pour cela elle avoit jetté les yeux ſur un jeune

Gentilhomme qui avoit du bien,& qui l'ayant vûë avant qu'elle entrât dans le Convent, eſtoit fort content de ſa perſonne, mais que ſon Tuteur & ſes enfans qu'il falloit avoir pour ennemis, luy faiſoient un peu de peine, & qu'au premier jour elle l'inſtruiroit de toutes choſes. Cette Lettre fit dire au Marquis qu'elle trouveroit des gens qui s'expoſeroient avec plaiſir à l'inimitié de ſon Tuteur. Six jours aprés on receut une autre Lettre qui s'adreſſoit à luy-meſme; le caractere

estoit different. On l'avertis-
soit qu'on luy viendroit de-
mander une jeune Demoiselle
qu'il gardoit chez luy depuis
quelque temps, & on le prioit
de la remettre sans bruit en-
tre les mains de ceux qu'il
verroit autorisez par un ordre
de justice, avec menace s'il re-
fusoit de la rendre, de se ser-
vir de toutes sortes de voyes
pour le mettre à la raison. La
pretenduë Tante écrivit en
mesme temps que le Gentil-
homme qu'elle vouloit luy
faire épouser estoit tout prest
de partir, lors qu'il avoit esté

retenu par certaines procedures que l'on disoit avoir esté faites sur sa fuite du Convent, & quelle racheroit de s'en éclaircir pour luy en donner des nouvelles feures. Toutes ces choses convainquirent le Marquis du bien & de la naissance de sa belle Prisonniere. Il s'abandonna à son amour, & luy remontrant qu'elle n'avoit point de temps à perdre, il luy dit que si ses années ne luy faisoient point de peur, il étoit tout prest de l'épouser, que ce mariage feroit avorter les desseins de son

Tuteur, & que peut-estre y alloit-il de ses interests d'y consentir, puisqu'il voyoit bien que ce Tuteur s'estoit fait si redoutable, qu'elle auroit peine à trouver dans le Pays un homme assez resolu pour se vouloir faire des affaires avec luy. La Belle affectant de fausses larmes, dit au Marquis qu'aprés toutes les bontez qu'il avoit pour elle, il seroit injuste qu'elle en abusast; que luy estant aussi obligée qu'elle l'étoit, elle ne pouvoit souffrir qu'il prist un engagement dont les suites

ne pouvoient qu'estre facheuſes, & qu'il valoit mieux qu'on l'abandonnaſt à toute la malignité de ſon étoile. Ce feint refus ne ſervant qu'à luy donner plus d'amout, il la preſſa de telle maniere qu'elle fut enfin forcée de ſe rendre, mais à la charge qu'il luy donneroit le temps de demander le conſentement de ſa Tante, & de quelques autres de ſes Parens, afin que la choſe euſt plus de force. Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine qu'il ſupporta ce délay qui luy paroiſſoit un

ſiecle. Le conſentement qu'elle demandoit ayant eſté envoyé dans toutes les formes avec de grandes ſignatures de faux Notaires, le mariage ſe fit. Le Marquis charmé de ſa conqueſte mit ſa Priſonniere en liberté, & déclarant qu'elle eſtoit ſa femme, il receut les complimens de toute la Nobleſſe des environs. La jeune Marquiſe fort ſatisfaite d'un titre qu'elle avoit ſi ardemment ſouhaité, répondit de ſi bonne grace, & avec tant d'honneſteté aux marques d'eſtime qu'on luy don-

na, que la beauté ayant d'ailleurs un charme attirant pour tout le monde, elle gagna tous les cœurs. Elle affectoit beaucoup de ſimplicité dans ſes manieres, & elle y méloit de certains airs nobles qui faiſoient dire que l'éducation du Convent ne luy avoit rien oſté de ce qu'elle tenoit de ſa naiſſance. Elle eut ſur tout pour le vieux Marquis des complaiſances qui luy donnerent tout pouvoir ſur ſon eſprit ; il y alloit de ſes interêts de luy inſpirer beaucoup d'amour, puiſqu'il luy eſtoit

impossible d'éviter que la tromperie ne fust bientost découverte, & qu'à moins qu'il ne l'aimast passionnément, cette connoissance devoit produire de méchants effets pour elle. Le mal que l'on craint arrivant toujours trop tost, elle employa toutes sortes de moyens pour le tenir long-temps en erreur, & aprés quelques Lettres le la fausse Tante qui la felicitoit sur son Mariage, & luy donnoit d'utiles conseils pour sa conduite, il en vint une qui luy apprenoit que son Tuteur

avoit été averty de tout; qu'il en estoit dans une fureur inconcevable, & que les menaces qu'il faisoit luy donnant sujet de craindre que la vie du Marquis ne fust pas en seureté, elle devoit l'obliger à ne point sortir qu'avec bonne escorte. Le Marquis luy dit sur cette menace, que c'estoit un feu qui n'auroit point de durée, & laissa passer encore six mois, pendant lesquels tous les avis qu'on receut, furent que le Tuteur pretendoit avoir mis si bon ordre à toutes choses, que la

Marquiſe ne joüiroit de ſon bien qu'aprés de terribles avantures. Cela n'étonna point le Marquis. Les menaces luy paroiſſoient aiſées à faire de loin, & il ne pouvoit ſe perſuader qu'on vouluſt riſquer aſſez pour en venir aux effets. Ainſi la ſaiſon eſtant fort belle, & douze mille livres de rente valent bien la peine de les demander, il reſolut d'aller ſe mettre en poſſeſſion du bien de ſa Femme. Quoy qu'il euſt pour elle toute la tendreſſe imaginable, ſa crainte ne put

le retenir plus longtemps. Tout ce qu'elle obtint, ce fut d'avoir encore des nouvelles de sa Tante, qui luy manda que tout estoit assez calme, qu'elle croyoit que ses ennemis se rendroient à la raison, & que s'il n'arrivoit rien qui changeast l'estat des choses, elle ne manqueroit pas de les venir recevoir à la derniere couchée. Ils partirent là-dessus, le Marquis faisant accompagner son carosse d'un assez grand nombre de ses Domestiques bien armez; & ils avoient déja

fait quarante lieuës, lors que la Marquiſe, toujours de concert avec la vraye Tante qui écrivoit pour la fauſſe, cherchant à parer, ou à reculer du moins ce dernier coup, fit paroiſtre un Envoyé avec une Lettre, qui portoit que ſon Tuteur ayant eſté averty de ſon départ, avoit fait mettre le grand Prevoſt en campagne avec quantité d'Archers pour arreſter le Marquis; qu'il avoit traité ſon mariage de rapt, & obtenu un decret; que la Juſtice alloit fort vîte en Bretagne, où l'on faiſoit

couper la teſte à un homme
avant qu'il euſt le temps de
ſe reconnoiſtre, & qu'ayant
à ſe défendre du crime qu'on
luy vouloit imputer, il va-
loit mieux qu'il le fiſt de
loin, tout eſtant à craindre
pour luy dans un lieu où il
n'auroit que ſon bon droit
pour appuy, & où ſa Partie
eſtoit puiſſante. Cette nou-
velle mit tout en deſordre.
La Marquiſe qui trouvoit des
larmes quand elle vouloit,
n'en fut point avare. Elle pria
ſon Mary d'une maniere tou-
chante de luy épargner le

deſeſpoit où elle ſeroit, ſi ſa vie couroit le moindre danger, & comme elle eſtoit dans un commencement de groſſeſſe, ce qui donnoit beaucoup de joye au Marquis, il ne la voulut point expoſer à de plus longues frayeurs. D'un autre coſté, l'accuſation du rapt avoit de la vray-ſemblance ; c'eſtoit une Fille de qualité tirée d'un Convent ; il l'avoit tenuë cachée chez luy, & il crut devoir prendre ſes précautions contre les pourſuites dont on luy donnoit avis. Il

jugea donc à propos de ne pas aller plus loin, & donna ſes ordres pour retourner à ſa Terre, jurant à ſa femme qu'il renonceroit plutoſt toute ſa vie à ſon bien que de la mettre jamais dans les alarmes où il la voyoit, mais il ne fit pas tout le chemin ſans apprendre ce qu'on luy cachoit avec tant de ſoin, & la même Hoſtellerie où ſon amour avoit commencée, ſervit à le tirer de l'erreur où il eſtoit depuis ſi long-tems. Il y eſtoit à peine arrivé qu'un Cavalier de ſa connoiſſance y arriva

comme luy. Un de ſes gens qu'il trouva en décendant de Cheval luy ayant dit que ſon Maître eſtoit en haut, il monta incontinent à ſa chambre, & ne luy eut pas dit plutoſt quelques mots, qu'apperçevant Angelique il alla à elle, & luy demanda avec beaucoup de ſurpriſe, ce qu'elle faiſoit avec le Marquis. Elle fut embaraſſée, & auroit peut-eſtre feint de ne l'avoir jamais veu ſi dans ce moment ſa Tante ne fuſt entrée. Le Cavalier luy parla avec la meſme familiarité qu'il avoit

fait à la Niece, & toutes deux rougiſſant, & ſe regardant ſans oſer rien dire, le Marquis que ce miſtere rendit inquiet ne voulant point d'éclairciſſement qui fiſt éclat, pria le Cavalier de décendre, parce qu'il ſeroit bien aiſe de l'entretenir. Quand ils furent ſeuls, il le pria de luy dire d'où il connoiſſoit les Demoiſelles qu'il venoit de voir. Le Cavalier ayant eſté un de ceux qui avoient paru les plus empreſſez auprés d'Angelique, ne fit aucune façon de luy en conter l'Hiſtoire. Il

ajoûta que ne luy voyant ny bien ny naiſſance, il s'eſtoit flaté que la conqueſte ne ſeroit pas difficile, & que les preſens que la Tante recevoit l'avoient fortifié dans cette eſperance, mais qu'aprés beaucoup de ſoins & de proteſtations d'amour ayant reconnu qu'il n'y avoit rien à faire, à moins qu'il ne parlaſt une langue qui ne luy convenoit pas il s'en eſtoit retiré; qu'il ſçavoit que la meſme choſe étoit arrivée à pluſieurs perſonnes qui l'avoient auſſi aimée paſſionnement, & qui avoient

quitté la partie ſans avoir pû obtenir la moindre faveur; qu'aprés cela il avoit eſté ſurpris de la trouver dans ſa Chambre, & que s'il eſtoit venu à bout de ſurmonter ſa fierté, il falloit qu'il l'euſt ébloüie par quelque établiſſement fort conſiderable. Le Marquis voyant que ſa deſtinée eſtoit d'eſtre toujours dupe, trouva au moins quelque conſolation dans l'aſſeurance qu'on luy donnoit de la vertu de ſa femme. Il l'aimoit avec excés, & comme elle n'oublioit rien de ce qui pou-

voit l'en rendre digne, il luy
eſtoit impoſſible de l'aban-
donner. Dans cette agitation
d'eſprit, il fit encore quelques
queſtions au Cavalier pour
trouver le temps de ſe remet-
tre de la ſurpriſe qu'il avoit
laiſſé paroiſtre, & s'eſtant en-
fin déterminé à luy faire croi-
re qu'ayant formé le deſſein
de l'épouſer il n'avoit rien fait
qu'en connoiſſance de cauſe,
il luy dit que cette belle per-
ſonne luy ayant paru d'une ſa-
geſſe invincible, il avoit vou-
lu ſatisfaire ſon amour en la
prenant pour ſa femme, mais

que pour s'en faire honneur dans le monde, il avoit dit que c'estoit une Fille de qualité de Bretagne qui avoit du bien, & qu'il le prioit de ne pas détruire ce qu'il avoit publié. Le Cavalier luy en ayant donnné sa parole, il le mena à sa Femme, qui n'estoit pas moins embaraſſée que sa Tante, d'une rencontre qui découvroit ce qu'elles estoient. Pour raſſurer la jeune Marquiſe, il luy dit d'abord d'un air libre & fort content, que puis que le Cavalier la connoiſſoit depuis ſi

longtemps, il ne vouloit pas
qu'elle devinſt Bretonne pour
luy, qu'elle devoit l'eſtre
ſeulement pour tous les au-
tres à qui il eſtoit bon de ca-
cher qu'il s'eſtoit laiſſé ſur-
prendre aſſez à l'amour, pour
avoir bien voulu épouſer une
perſonne d'une naiſſance ſi
inégale à la ſienne. La Tante
& la Niéce comprirent par-là
le tour qu'il avoit donné à ſon
Mariage. Le Cavalier fit ſon
compliment à la Marquiſe ſur
l'état avantageux où il la
trouvoit, & il le fit en des
termes qui firent connoiſtre
qu'il

qu'il l'eſtimoit veritable-
ment. Il diſnerent tous enſem-
ble, & quand le Cavalier fut
party, la Tante & la Niéce
ſe jetterent aux pieds du Mar-
quis, pour luy demander par-
don de la tromperie qu'on
luy avoit faite. Il répondit
que chacun devant travailler
pour ſa fortune, il n'avoit
point à ſe plaindre d'elles, &
la Marquiſe qui eſtoit en lar-
mes, ne ſe haſtant point de
ſe relever, il l'aſſura qu'il
oublieroit tout avec plaiſir,
pourveu qu'elle euſt ſoin de
ſe conſerver dans ſa groſſeſſe.

Elle luy donna un Fils, qui fut pour luy un ſujet de joye, qu'il fit éclater par toutes ſortes de réjoüiſſances. De cinq Enfans que ſes deux premieres Femmes luy avoient donnez, il ne luy en reſtoit point à qui laiſſer ſa ſucceſſion. Trois Filles s'eſtoient faites Religieuſes, & deux Fils qu'il avoit eus, eſtoient morts pour le ſervice du Roy pendant les dernieres Guerres. Cet heureux gage de l'amour de la Marquiſe redoubla celuy qu'il avoit pour elle, & il l'eſtima

aujourd'huy & la conſidere d'autant plus, qu'elle paroiſt eſtre née ce qu'il l'a faite, tant ſa conduite & ſes manieres douces & honneſtes ſont d'une perſonne de qualité.

Je vous ay ſouvent parlé de Mr Gauthier, en vous envoyant des Deviſes de ſa compoſition que vous avez toûjours trouvées tres-juſtes. Comme il y a peu d'hommes en France qui ayent une plus parfaite connoiſſance du Blaſon que luy, il vient de faire un jeu d'Armoiries, où tous les termes du Blaſon

ſont expliquez & rangez par ordre. Il s'eſt ſervy pour cela d'un jeu de cartes qui n'eſt remply que du nombre des cartes ordinaires, auſquelles il a laiſſé la meſme diſpoſition. Les couleurs qui les diſtinguent ſont celles qui ſont uſitées dans le Blaſon, & au lieu des marques qui ſervent à compter les points, ce ſont des hachures qui font la difference des quatre couleurs dans ce jeu nouveau. La premiere eſt *Sable*, la ſeconde *Sinople*, la troiſiéme *Azur*, & la quatriéme *Gueules*. *L'Or* &

l'*Argent* se trouvent par tout indifferemment Chaque partie a quatre cartes qui servent de Roy, de Dame, de Valet & d'As, dans lesquelles on a mis les élements du Blason. Rien n'est plus curieux & plus utile que ce jeu de cartes, parce qu'en se divertissant on se trouve instruit dans une science qui demande beaucoup d'application, & qu'on retient mieux ce que l'on apprend de cette sorte, que ce qu'on apprend à force d'étude. Le Public doit estre obligé à ceux qui luy don-

nent des ouvrages de cette nature, pour lesquels il faut de longues reflexions. Celuy-cy a esté presentéà Monseigneur le Duc de Bourgogne, parce qu'il luy peut-estre fort utile. Il se trouve chez le Sieur Valet, ruë Saint Jacques, au Buste de Loüis XIV.

Dans la conjoncture presente je croy vous faire plaisir, & à ceux de vos Amis qui s'attachent aux affaires du temps, en vous disant, que le Sieur Langlois, ruë Saint Jacques, à la Victoire, vend trois Cartes particulieres, sçavoir;

L'Eveſché de Spire où eſt Philisbourg, avec ſon Plan, & vne partie du Palatinat du Rhin.

L'Eveſché de Vvormes avec une partie du Palatinat du Rhin, & de l'Archeveſché de Mayence.

Les environs de la Ville de Strasbourg, avec les Campemens des Batailles de feu Mr de Turenne en Alſace.

M^rs le Preſident Eſtienne; le Chevalier des Maronniers ruë de l'Arbre ſans feüilles, & l'aimable Voiſine du Pont Noſtre-Dame, à l'Anagram-

me, *Je t'aime*, *ma chere*, ont expliqué la premiere des deux Enigmes du mois passé sur *la Chandelle allumée*, qui en estoit le vray sens.

Le Parasol ou *Parapluye* qui estoit celuy de la seconde, a esté trouvé par Mrs Digeon, de la rue des Blancs-Manteaux; le Fidelle du brave Saxon à la Devise, *Gode*, *e taci*, *amore vuol cosi*; Grapinian & la Rapiniere du Chapeau rouge de la rue des Lombards: le Clerc du jeu du Monde sur les Terreaux de Lyon: l'Amant dont le

cœur n'eſt pas toûjours tourné au Nord, & la charmante Jeuneſſe au retour de la Chaſſe.

Ceux qui ont expliqué l'une & l'autre dans leur vray ſens, ſont Mrs Lourdet : Hongnant : Firmini de la rue de Geſvre : Querouriou de Cholennet de Morlaix : P. B. R. de Poitiers, à l'Anagramme, *Pour eſtre bon & cher* : le Berger Tirſis à l'Anagramme, *Siecle d'Amour* : le Pere de l'Ecole du Salut de Roüen : P. Martin : le Voiſin de la Fontaine de la rue de Richelieu : Coeffé,

Bourgeois du Château du Loir, & le mieux nourry des Chappelains.

Je vous envoye deux autres Enigmes. La premiere eſt de Pomone, & la ſeconde de la Bergere Fleurete.

ENIGME.

IL faut du feu pour nous forger;
Nous ſommes maſles ou femelles;
Nous avons des pieds ſans bouger,
Bien que nous courions les ruelles.
On nous y voit ſouvent à la gloire des Belles;
Mais par fois auſſi pour vanger

Des Amans mal ſatisfaits d'elles.
Cherchez-vous noſtre nom ? n'invo-
quez pas les Dieux,
Vous nous avez devant les yeux.

AUTRE ENIGME.

ON ne ſe ſert de moy, qu'à
force de me battre,
Et d'autant mieux ie ſers que ie
ſuis mieux battu.
On peut me redreſſer ; mais on ne
peut m'abbatre,
Ie ſuis en moins de rien, fourchu,
droit, & tortu.

L'Air qui ſuit eſt du fameux Mr de Bacilly. Il en a meſme fait les paroles, ainſi que d'une infinité d'autres

Recits de Basse, dont il est l'original & l'Inventeur. Il y a quelques Vers irrreguliers, mais il les a fait exprés de cette mesure, parce qu'ils s'accommodent mieux au chant.

RECIT DE BASSE.

CElebrons le verre à la main
Ces Vandanges,
Qui nous fournissent tant de Vin.
Autant que nous voyons de Bled
dans nos granges,
Autant nous allons voir nos caves
sans fin
Se remplir de ce jus divin.

L'Empire Othoman s'affoiblit de jour en jour, &

Ce lebrons le verre a la main Ce-lebrons verre a la main ces vandan-

ges qui nous fournissent tant de vin autant que nous voyons de bled dans no

granges autant nous allons voir nos ca- sans fin se remplir de ce jus di-

vin autant que nous voyons aut // de bled dans nos granges autant nous allons

voir nos ca-ues sans fin se remplir de us divin

200 [illegible]
Recit[illegible]
l'origi[illegible]
a que[illegible]
mais [illegible]
cette [illegible]
comm[illegible]

RE

C

Qui
Autant

Autant

Se r[illegible]

L'E[illegible]

foibli[illegible]

ndis que les Imperiaux ſe
ſaiſiſſent du reſte de la
ongrie, les Venitiens font
leur coſté de grandes con-
eſtes. Il y a grande appa-
nce que Negrepont dont
us ſçavez que le Doge a
rmé le Siege, ne leur écha-
ra pas, & cependant on a eu
uvelles que le Provediteur
eneral Cornaro s'eſt rendu
aiſtre de Clim. C'eſt une
ace de la Dalmatie, vers
quelle il s'avança, aprés a-
ir fait débarquer ſes Trou-
s & ſon Canon à Scar-
na, où il fut joint par le

Capitaine general des Trou-
pes de Zara avec la Cavalerie,
l'Infanterie, & les Milices.
Les Turcs voulurent luy dis-
puter le passage d'une Ri-
viere, par l'avantage d'un
Fort qu'ils avoient construit
nouvellement, mais il la pas-
sa malgré les efforts qu'ils fi-
rent pour l'en empescher. Il
les chassa de leur poste, &
ayant fait faire le degast à la
campagne, il fit marcher du
costé de Clim, qui étoit com-
me bloqué par la Garnison
Venitienne du Fort de Der-
nis. Le Bacha d'Ertzegovina,

que les Turcs de celle de
Clim avoient appellé à leur
ecours, tira quatre cens Che-
aux de diverſes Places, &
arut le ſoir du 16. Aouſt aux
nvirons de Dernis. Le len-
emain il en fit avancer ſoi-
ante & dix pour attirer les
Venitiens dans la Plaine,
ſperant qu'il les envelo-
eroit avec le reſte de ſes
toupes qu'il avoit miſes en
mbuſcade, mais le Comman-
lant de Dernis ayant eu avis
le ſon deſſein, envoya ordre
celles qui eſtoient arrivées
le Scardona le jour prece-

dent de charger les Turcs, lorſqu'ils quitteroient leur embuſcade pour attaquer les détachemens qu'il feroit ſortir du Fort. Cela fut executé fort heureuſement, & la défaite des Ennemis fut entiere. Quantité furent tuez dont on emporta les teſtes, & les autres s'eſtant ſauvez vers les Bois, furent contraints d'abandonner leurs chevaux, parce qu'il eſtoit impoſſible d'y entrer qu'à pied. On fit 16. Priſonniers, & l'on emporta pluſieurs Drapeaux & Timbales. Enſuite le ſiege de Clim

ayant esté fait dans toutes les
formes, le Proveditеur Cor-
naro fit sur tout battre la Place
du costé du couchant, & la
breche paroissant estre élargie
à la gauche pour donner l'as-
saut, on fit sommer les As-
siegez de se rendre. Ils pro-
mirent de remettre la Place
au bout de huit jours, si dans
ce temps là ils ne recevoient
point un secours qu'on leur
faisoit esperer. Cependant les
Venitiens s'emparerent de la
Forteresse de Verlich ; elle est
entre Clim & Sing. Le 2. de
Septembre Mr Cornaro s'ê-

tant mis à la teſte de ſes trou-
pes, alla juſqu'aux retranche-
mens des Ennemis dont il eſ-
ſuya le feu avec beaucoup
d'intrepidité; ce feu ne diſ-
continua point, tant du canon
que de la Mouſquetterie. Le
Marquis Borri monta ſur la
breche ſuivy de quelques Vo-
lontaires, de quarante Grena-
diers, & d'autres Troupes; &
pendant ce temps Mr Gri-
mani donna de l'autre coſté
de la Riviere avec une vi-
gueur qui ſurprit les Aſſie-
gez, & qui les força aprés
quelque reſiſtance de ſe re-

tirer des postes qu'ils defen-
doient, ce qui donna lieu
aux Assiegeans d'entrer de
toutes parts dans la Place. Ils
l'auroient fait sans beaucoup
de perte, si le pillage ne les
eust pas d'abord arrestez. Ils
s'y attacherent tellement, que
les Turcs estant sortis d'une
retirade, en tuerent un grand
nombre qu'ils chargerent
brusquement. Les autres pri-
rent la fuite en desordre vers
la bréche, & auroient eu
peine à revenir attaquer les
Turcs, si Mr Cornaro ne fust
accouru l'épée à la main.

Il les ranima par son courage, & son exemple leur donnant de la vigueur, ils chasserent les Assiegez du second retranchement. Ceux-cy furent obligez de se sauver au Chasteau, où ils arborerent le Drapeau blanc. Mr Cornaro ne les voulut recevoir qu'à discretion. Alors Artavich Bacha vint se jetter à ses pieds avec son Fils & son Neveu, Sangiac de Cherka, & demeura prisonnier, ainsi que cinq autres Bachas, & le Commandant de la Forteresse de Verlich.

Cette conqueſte n'a couté aux Venitiens que deux cens hommes ou environ, la pluſpart Morlaques. On tient que les Infidelles en ont perdu quinze cens pendant ce Siege. On delivra trois cens Eſclaves Chreſtiens, & plus de mille perſonnes ſortirent de Clim. Trois cens Soldats qui paroiſſoient hommes de défenſe, furent de ce nombre.

Je devrois, en vous parlant du Siege de Philisbourg, reprendre les choſes de plus haut, pour ſuivre l'uſage que j'ay toujours obſervé, n'ayant

jamais manqué depuis que je vous écris, à prendre les choſes dés leur ſource. Je devrois donc vous parler des motifs qui ont engagé le Roy à cette entrepriſe, mais comme il les a déja donnez au Public, & que d'ailleurs mes Lettres ſur les *Affaires du Temps* vous en inſtruiront, je paſſe d'abord à ce qui regarde le Siege. Il n'y a preſentement que le Roy aſſez puiſſant pour entreprendre la conqueſte d'une Place de cette importance, dans une ſaiſon ſi avancée ; & des

François seuls estoient capables de l'executer, puis qu'au sentiment des plus habiles Ingenieurs, Philisbourg est aujourd'huy la plus forte Place de l'Europe; mais il suffit que le Roy veüille une chose; les mesures sont prises si juste, que l'execution en est toujours seure, ce qui fait voir la moderation de ce Prince quand il n'étend pas ses conquestes. Cette entreprise qui poura affermir le repos de l'Europe, si les propositions de Sa Majesté ne sont point rejettées, parce qu'Elle auroit

trop de gloire en ſacrifiant encore ſes interests pour le bien public, ayant eſté arreſtée par ce Monarque, elle fut tenuë ſecrete, à la maniere ordinaire, & qui n'eſt connuë en France que depuis ſon regne, c'eſt à dire, que perſonne n'en eut connoiſſance, & qu'elle n'éclata icy que lors que Philisbourg eut eſté inveſty. Le départ de Monſeigneur le Dauphin, pour commander à ce Siege, ne fut ſceu qu'un jour avant que ce Prince deuſt partir. Le Roy parut alors tendre Pere,

Pere, & grand Monarque, & ſi la nature parla par des mouvemens de tendreſſe, il ne luy échapa aucune parole dans tout ce qu'il dit à Monſeigneur, en declarant qu'il devoit aller commander ſon Armée ſur le Rhin, ny dans e moment que partit ce Prince, qui ne regardaſt uniquement la gloire. Il ſeroit difficile de dépeindre tous les nouvemens dont Monſeigneur fut agité, mais chacun emarqua que ceux que luy nſpira la joye furent les plus orts, & qu'il s'y abandonna

entierement, aprés avoir donné au ſang, & à la tendreſſe ce qu'il leur devoit. Ce Prince partit avec une gayeté qui préſageoit qu'il couroit à la victoire. Il alla à petites journées, non ſeulement parce que ceux qui l'accompagnoient n'auroient pu le ſuivre, mais encore parce qu'il auroit eſté inutile qu'il ſe fuſt haſté, la ſaiſon ne permettant pas que toutes choſes ſe trouvaſſent preſtes pour ouvrir la Tranchée, avant le temps que l'on avoit arreſté qu'il arriveroit devant Philisbourg. On travailloit à

pluſieurs choſes en meſme temps. Monſeigneur avançoit d'un coſté, les preparatifs du Siege ſe faiſoient de l'autre, & Mr de Bouflers avec un corps d'Armée ſeparé, faiſoit entrer des Garniſons dans pluſieurs Places le long & aux environs du Rhin. Philisbourg fut inveſty le 28. Septembre à deux heures aprés midy par Mr de Monclar. La diligence de la pluſpart des Troupes qui l'inveſtirent fut extraordinaire, puiſqu'elles firent dix-huit lieuës ſans s'arreſter qu'un quart

d'heure pour repaiſtre. Il n'y avoit que deux heures que le Gouverneur eſtoit rentré dans la Place ; c'eſt un fort brave homme, & fort eſtimé pour ſa conduite & pour ſon eſprit, il eſt frere du Comte de Staremberg qui a défendu Vienne en 1683. L'Armée demeura en bataille devant la Place & eſſuya pluſieurs volées de Canon, dont il y eut deux Gendarmes & pluſieurs chevaux tuez. Pendant ce temps Mrs de Monclar & Catinat reconnurent la Place, & diſtribuerent enſuite les quar-

tiers. Le Fort qui eſt au deçà du Rhin fut attaqué le 4. de ce mois, avec deux petites Redoutes, par M le Marquis d'Uxelles, & aprés 24. heures de tranchée ouverte, les Ennemis y mirent le feu & l'abandonnerent. On n'y perdit que 3. Soldats & M de la Loge, Capitaine dans le Regiment de Picardie. La priſe de ce Fort donna lieu aux Troupes qui avoient inveſty la Place de ſe communiquer. Monſeigneur arriva le 6. aprés une marche de quinze heures. Ce Prince eſtant monté à cheval dés la

pointe du jour le 7. fit le tour des Lignes, & alla voir un Pont que l'on construisoit au dessous de Philisbourg ; on avoit ouvert la Tranchée aux deux costez de la Ville le long du Rhin à deux faùsses attaques cinq jours avant l'arrivée de Monseigneur. Mrs de la Londe & Pigeon Ingenieurs estant allez reconnoistre la Place, furent tuez d'un coup de Canon, derriere un buisson d'où ils l'observoient. La grande Tranchée fut ouverte le 10. Monseigneur y demeura pendant trois heures ; il fit beau-

coup de largeſſes, & anima encore plus les Soldats par ſa preſence, & par ſon intrepidité. Comme il y avoit un grand nombre de Volontaires à l'Armée qui ſe ſeroient expoſez à tous momens, le Roy avoit ordonné qu'ils ſeroient diſtribuez dans les Regimens, & qu'ils n'iroient à la tranchée que quand leurs Regimens la monteroient, ce qui s'execute tous les jours. Mr le Marquis de Gerſey eut la main droite emportée d'un coup de Canon. On en mit pluſieurs Pieces en batterie,

& quelques Mortiers aux deux coſtez de la Tranchée, & on travailla à une Place d'Armes. Monſeigneur ſe trouva par tout, & demeura plus de neuf heures à cheval. Toutes ces choſes ſe firent pendant le jour, & la nuit on pouſſa la Tranchée à la grande attaque juſqu'à 30. toiſes de la Contreſcarpe. Les nuits ſuivanres on avança les batteries, & vingt Grenadiers ſe rendirent maiſtres d'un chemin couvert palliſſadé. Les Aſſiegez firent une ſortie la meſme nuit, ils eurent d'a-

bord quelque avantage, mais ils furent repouſſez avec vigueur. Mr le Marquis de Preſle, Colonel du Regiment d'Auvergne, fut bleſſé en cette occaſion. M le Marquis de Neſle qui venoit de relever la Tranchée, fut auſſi bleſſé ; il a eſté trepané. On travailla à placer, & aſſurer quelques Batteries. Mr du Bordage receut un coup de mouſquet dans la Tranchée, dont il mourut quatre heures aprés. La nuit du 20. au 21. Mr le Marquis d'Harcourt, Colonel du Regiment

de Picardie, attaqua l'ouvrage à corne. On avoit commandé quatre Compagnies de Grenadiers pour cette expedition; ſçavoir, de Picardie, de Champagne, du Regiment du Roy, & de celuy de Monſeigneur. Uue ſaignée que l'on avoit faite facilita fort la priſe de cet Ouvrage. Les approches furent ſi bien concertées que les Ennemis furent trompez, & ne s'en apperceurent point deſorte qu'on eſtoit aux paliſſades avant qu'ils euſſent remarqué qu'on alloit à eux. On eſtoit

demeuré d'accord qu'on jet-
teroit deux Bombes chargées,
& enſuite deux qui ne le fe-
roient pas. Ces deux dernie-
res devoient ſervir de ſignal
pour attaquer les Ennemis.
On eſtoit aſſuré de les ſur-
prendre, & d'entrer ſans qu'-
ils fuſſent en eſtat de reſiſter,
parce que dés qu'on voit une
Bombe en l'air, la coutume
eſt de ſe coucher le ventre à
terre, pour éviter d'eſtre bleſ-
ſé des éclats qui s'en ſepa-
parent. Les François entre-
rent dans le moment que
ceux qui défendoient l'Ou-

vrage à corne estoient dans cette posture. On se messa, & le combat fut cruel de part & d'autre. Mr le Marquis d'Este qui commandoit sous le Gouverneur qui est indisposé, & qui agissoit le plus dans la Place, & se donnoit le plus de mouvement, fut tué. Mr Spaheim qui défendoit cet ouvrage fut pris fort blessé, & mourut dans la Tente de Monseigneur. On ne fit qu'environ vingt Prisonniers, presque tous ceux qui défendoient cet ouvrage ayant esté tuez.

Mr de Sandricour, Lieutenant Roy. Colonel du Regiment de Picardie, & Brigadier, y a eu la machoire emportée. Mr le Chevalier Courtin y a receu un coup de Pertuisane, & un autre un coup de bayonnette, dont il est mort. Il y a eu un Capitaine de Champagne tué, & plusieurs Officiers, ainsi que des Compagnies de Grenadiers qui estoient à cette attaque. Mr le Marquis d'Uxelles y a eu un coup de Mousquet dans l'épaule qui n'a fait que couler, parce qu'il estoit panché en ce mo-

ment, & qu'il regardoit dans le fossé. Il ne voulut point se retirer, & fut pansé dans la Tranchée, mais n'ayant pû s'empescher d'agir, sa playe se rouvrit, & on l'obligea d'aller chercher du repos. Si-tost qu'on eut pris l'Ouvrage à corne, on travailla à s'en assurer, afin que les Ennemis ne pussent le reprendre, parce qu'il arrive souvent que de pareils Ouvrages sont pris & repris plusieurs fois dans le cours d'un mesme Siege. Monseigneur y demeura pendant quatre heures.

Le 23. on se rendit maistre d'une Redoute nommée *Redoute de la Londe*. C'est un ouvrage fort considerable, & qui donne lieu de battre à revers le Chemin couvert de la Contrescarpe. Cette prise rend inutile la plus grande partie du Canon des Ennemis. On n'a perdu que trois Soldats dans cette attaque, & Mr Durand, Ingenieur.

Vous voulez bien, Madame, que je ne pousse pas plus loin cet article. Je ne l'ay pas mis dans son entiere étenduë pour me reserver à vous décrire

dans une autre Lettre toute la premiere Campagne de Monſeigneur le Dauphin. Vous l'aurez un peu aprés que la nouvelle de la priſe de Philiſbourg aura eſté aportée. Ainſi ce que je viens de vous dire, eſt ſeulement pour ſatisfaire voſtre curioſité, en attendant que je vous l'envoye accompagné de toutes les circonſtances qui doivent y eſtre jointes, & dont on n'eſt jamais aſſez bien inſtruit par les premieres nouvelles. Je ſuis, Voſtre, &c.

A Paris, ce 31. Octobre 1688.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

Prélude. 1
Ode. 2
Sonnet. 23
Buſte de Sa Majeſté élevé à Poitiers au lieu appellé, la Cour des Marchands. 25
Feſte donnée par M. Trobat, Intendant du Rouſſillon. 29
Nouvelle ſuite d'Avis aux Ioüeurs d'Echecs. 41
Deſcription des Bains d'Aix en Savoye. 59
Grand travail ordonné par le Roy à Perpignan. 70
Morts. 78
Lettre de Mr de Fontenelle. 90
Lettre contenant un abregé de la vie de feu M. le Mareſchal Duc de Vivonne. 101

TABLE.

Transport du Corps de ce Duc. 211
Regiment de Vivonne donné à M. le Marquis de Thiange. 212
Sermon. 241
Reception faite à Limoges à Mrs de la Chambre pour la reformation de la Iustice. 222
Autres Morts. 220
Avis qui fera plaisir aux Goûteux. 231
Mode nouvelle. 237
Histoire. 241
Ieu d'Armoiries où tous les termes du Blason sont expliquez. 291
Cartes nouvelles & du temps. 294
Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes. 295
Enigmes. 298
Prise de Clim. 300
Siege de Philisbourg. 309

CATALOGVE DES LIVRES nouveaux qui ſe débitent chez le Sieur Guerout, Court-neuve du Palais.

LEs Notes de M. Corneille ſur les remarques de M. de Vaugelas, ſuivant le ſentiment du Pere Bouhours, & de Meſſieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques meſmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. ſ.

Relation de l'Afrique ancienne & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8. liv.

Methode parfaite du Blaſon du Pere Meneſtrier. 2. liv.

Arithmetique raiſonnée. 1. l. 10. ſ.

Hiſtoire Sommaire de Normandie. 1. l. 10. ſ.

Secrets concernant la beauté & la ſanté. 3. l. 10. ſ.

Traité de la Tranſpiration. 1. l. 10. ſ.

L'Art de laver. 1. l.

Hiſtoire de Mahomet IV. dépoſſedé, & de l'Elevation de Soliman III. 3. volumes in douze. 4. l. 10. ſ.

Hiſtoire des Troubles de Hongrie. 6. vol. in douze. 9. liv.

Eloges des Perſonnes Illuſtres de l'ancien Teſtament par M. Doujat, Doyen de l'Academie Françoiſe. 1. l. 5. ſ.

Dialogues Satyriques & Moraux. 2. vol. 3. l.

Le Secretaire Turc; contenant l'art d'exprimer ſes penſées ſans ſe voir, ſans ſe parler & ſans s'écrire, avec les circonſtances d'une avanture Turque, & une Relation tres-curieuſe de pluſieurs particularitez du Serrail, qui n'ont point encore eſté ſceuës. 1. l. 10. ſ.

Le Mary Jaloux. 1. l. 10. ſ.

L'Eſtat preſent de la Puiſſance Othomane. 1. l. 10. ſ.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. ſ.

Poëſies Paſtorales de M. de Fontenelle, avec un Traité de la Nature de l'Eglogue, & une Digreſſion ſur les Anciens & les Modernes. 1. liv. 10. ſ.

Le Chevalier à la Mode, Comedie. 1. l. 10. ſ.

La Déſolation des Joüeuſes, Comedie. 15. ſ.

Entretiens ſur la pluralité des Mondes, de M. de Fontenelle, augmentez en pluſieurs endroits, avec un ſixiéme Soir qui n'a point encore paru, contenant les dernieres découvertes qui ont eſté faites dans le Ciel. 1. l. 10. ſ.

Réflexions ſur l'Acide & ſur l'Alkali. 1. liv. 10. ſ.

Traité des Fortifications enrichy de 23 Figures, contenant la Démonſtration & l'Examen de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places tant regulieres, qu'irregulieres, ſuivant ce qui ſe pratique aujourd'huy, le tout d'une maniere abregée, & fort aiſée

pour l'instruction de la Jeunesse.
1. liv. 10. s.

Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l Homme considéré comme particulier, & comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Le Cours du Danube & des Rivieres qui s'y déchargent, où se trouvent les Frontieres des Empires d'Allemagne & de Turquie.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-douze. 3. l.

Histoires des Oracles. 1. liv. 10 s.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleonor d'Yvrée. 1. l. 10. s.

Ambassades de Monsr. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprés du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, &c. 1. l. 10. s.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Le Napolitain. 1. l.

Sentimens ſur les Lettres & ſur l'Hiſtoire, avec des Scrupules ſur le Stile. 1. l. 10. ſ.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. ſ.

Le Grand Viſir Cara Muſtapha. 1. l. 10. ſ.

L'Illuſtre Genoiſe. 1. l. 10. ſ.

Le Seraskier. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſeigneur le Dauphin, avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. ſ.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la deſcription des Places de la haute & baſſe Alſace, & de celles de la Province de la priſe & de Luxembourg. 1. liv. 10. ſ.

Deffaites des Armées Ottomanes par les Armées Chreſtiennes en Hon-

grie, & dans la Morée, avec la prise de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, enrichy de dix-huit grandes Figures. 2. vol. in douze. 4. l. 10. s.

Observations de M. Spon sur les Fiévres & les Febrifuges. 1. l.

L'Arioste moderne. 4. v. in 12. 6. l.

Discours Satyriques & Moraux en Vers. 1

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Tircis par mille soins me fait voir son amour*, doit regarder la page *101.*

La Médaille doit regarder la page 221

La Chanson qui commence par, *Celebrons le verre à la main*, doit regarder la page 300.

BIBLIOTHEQUE IMPER.

Choisy 1856.

Monsieur l'Ouvrier

237.

78 - 88 - 120